L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 28 NOVEMBRE 1864.

NOUVELLE-ORLEANS ; LUNDI MATIN, 28 NOVEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par J. P. Boisseau, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs,—un terrain avec bâtisses, dans le Deuxième District, face à la rue Claiborne, entre Conti et St. Louis.

Par W. P. Vincent, encoignure Camp et Poydras—flacons pour pharmacie, portes, installations, &c. et en débarquement du steamer "Ariel" vis à vis du marché français,—des pommes de terre et foin.

Par S. Guinault, rue d'Orléans, entre Bourbon et Dauphine,—le contenu d'un magasin de meubles.

Par J. B. Crozat, rue Ste. Anne, entre Bourgogne et Remparts—le mobilier de la maison, et un piano Pleyel.

Par René Gutierrez, No 214 rue St. Louis, près Marais—beaux meubles, tapis, armoires, tableaux, table à marbre, toilette riche etc. et ustensiles de cuisine.

Par Montgomery et Bros, coin Colisée et Jackson,—de beaux meubles, riches tapis, rideaux, verrerie, porcelaine, beau piano et barouche de famille, et au poteau en face de la rue Calliope, dans le chantier, 200 tonneaux de charbon.

Par Hoffman & Marks, à leur magasin d'encan,—un fort lot de marchandises sèches et de vêtements.

Par McCerren et Landry, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall,—meubles.

Nouvelles du Nord.

Arrivée du Guiding Star.

Le steamer *Guiding Star*, arrivé hier soir, nous a apporté des journaux de New-York jusqu'au 19 au soir.

Nous empruntons au *Courrier des Etats Unis* du 19 le résumé de la situation militaire :

Opérations militaires.

Il est aujourd'hui hors de doute que Sherman a quitté Atlanta et marche sur l'est de la Georgie avec des forces diversement estimées de 25 à 60,000 hommes. Le fait n'est pas confirmé, il est vrai, par le département de la guerre, qui fait au contraire annoncer officieusement que l'on est sans avis de Sherman depuis plus de huit jours, mais nous le trouvons enregistré dans les journaux de Richmond du 16. Ceux-ci annoncent que Sherman a évacué Atlanta le 12 et qu'il s'avance sur Augusta par voie de Macon et de Milledgeville, il détruit derrière lui tous les ponts et les voies ferrées.

D'autre part on assurait hier à Cincinnati, sur la foi de renseignements que l'on a lieu de croire précis, que le général unioniste avait passé devant Macon sans rencontrer de résistance sérieuse sur son passage. Les milices georgiennes, trop faibles et trop peu aguerries pour tenir tête à ses vétérans, se retiraient devant lui. Les Fédéraux emportaient avec eux pour 60 jours de rations et avant leur départ ils avaient rendu Atlanta et Rome inhabitables pour l'armée ennemie, dans le cas où celle-ci jugerait opportun de revenir sur ses pas.

Macon est la troisième ville de la Georgie en importance commerciale et en population. Elle est située sur la rivière Ocmulgee, à environ 100 milles au sud-est d'Atlanta et à 200 au nord-ouest de Savannah. Andersonville qui sert de dépôt de prisonniers à la Confédération n'en est éloigné que de 60 milles.

Augusta, dont on a annoncé prématurément la prise, est distante de 120 milles de Macon; elle est par sa position stratégique beaucoup plus importante que cette dernière. Outre les immenses poudrières qu'elle renferme et qui approvisionnent toutes les armées de la Confédération, elle sert de grand entrepôt au coton de l'Est Empire du Sud. On évalue à plus de 100 millions le coton et [illegible] textile qui s'y trouve actuellement emmagasiné. Enfin sa situation magnifique sur le versant oriental des montagnes du Blue Ridge, à égale distance de Savannah et de Charleston, en font une base excellente d'opérations contre ces deux places. La région qui l'en sépare est parfaitement plate, très accessible quoique marécageuse, et dépourvue de troupes régulières.

On voit que de ce côté le ciel est gros de nuages pour la confédération. Les opérations de Hood sur le Tennessee sont loin de contrebalancer la perspective désastreuse des événements de Georgie. L'armée confédérée est toujours campée sur les deux rives du Tennessee, entre Florence et Tuscumbia, et conserve une immobilité incompréhensible dans les conjectures présentes. Un corps, celui de S. D. Lee, est posté à Jackson, à la jonction du chemin de fer de Mobile avec celui de l'Ohio; un autre, sous Stewart, est à Corinth sur cette ligne et se relie à droite et à gauche avec le gros des forces de Hood d'une part, et avec le corps précédent de l'autre. La cavalerie de Wheeler est près de Decatur, où elle est tenue en échec par la cavalerie fédérale de Croxton, cantonnée à Shoal Creek. L'effectif total de tous ces corps peut être estimé à 35,000 hommes appuyés de 80 pièces d'artillerie. L'unioniste Thomas se compose rapidement une armée dont les éléments assez hétérogènes, quant à présent, se rassemblent sur différents points qu'il n'est pas permis de nommer.

Le *Whig* de Richmond assure qu'un corps de cette armée est en marche sur Selma (Alabama) par la rivière Coosa.

Forrest et Buford se préparent, assure-t-on, à se rabattre sur Tuscumbia avec les 10 ou 15,000 hommes dont ils disposent et à coopérer avec Hood dans sa problématique campagne du Tennessee. L'impraticabilité des routes et chemins l'empêche seule de commencer, paraît-il, mais pendant ce temps l'entreprenant Sherman avance toujours, et il est à craindre pour les confédérés que les effets de cette campagne, si elle en produit, n'arrivent trop tard pour sauver la Georgie et les Carolines, ce qui était le but avoué des généraux du Sud.

Deux nouvelles diamétralement opposées nous viennent de la Shenandoah. L'une, affirmée par le *Herald*, représente Early battant en retraite vers le haut de la vallée. L'autre, accueillie au même garantie par la *Tribune* dit que l'opiniâtreté du général confédéré ne semble pas ébranlée par ses trois défaites successives et qu'il se prépare à une quatrième attaque. Après avoir passé la semaine dernière à reconnaître presque quotidiennement la position de Sheridan, il aurait levé son infanterie des hauteurs de New Market et se porterait vers le nord avec l'intention de livrer combat à l'armée unioniste. En présence de ces deux versions contradictoires, le mieux est peut-être de croire qu'Early n'a pas bougé de place.

Le Chickamauga.

Halifax, 16 novembre—Des avis de Bermude [illegible] mentionnent l'arrivée du corsaire *Chickamauga* à Five Fathoms Hole où il vient se réparer. Il a capturé un trois mâts et deux goélettes, dont les noms sont inconnus, outre ceux précédemment annoncés.

Poursuites contre le général Butler.

La note suivante est publiée par plusieurs journaux :

"Les personnes qui ont intenté des poursuites contre le général Butler pour de l'or saisi à la Nouvelle-Orléans apprendront que c'est au gouvernement et non à l'individu qu'ils doivent adresser leur réclamation. L'or en question a été condamné par une commission militaire comme provenant du vol de la Monnaie des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans, et il a été remis au département de la guerre, à la garde de qui il est resté depuis lors. Le général Butler a en tout temps été prêt à payer l'argent réclamé à présentation d'un ordre du département de la guerre."

MARCHES DE NEW-YORK.

(*New York Evening Express* du 19.)

L'exportation des espèces a été aujourd'hui considérable. On a embarqué $1,000,000 sur le *City of Baltimore*, $200,000 sur l'*America*, et $154,000 sur le *Pennsylvania*.

Les sterling sont calmes et cotés à 109 1/2 pour de l'or. L'argent est très facile et les banques ne se peuvent prêter à 7 pour cent.

L'or a été fort agité. Ouvert à 218 à 10 A. M., il était à 224 à 11 h. 30 A. M., à 225 à 11 40, et à 219 à 1 h. P. M.

Le coton est à 128 à 130.

Notre correspondant spécial nous écrit que l'or était à 217 1/4 au moment où le *Guiding Star* est parti.

Arrivée du "Guiding Star".

Le steamer *Guiding Star*, capitaine Kraph, parti de New York le 19, est arrivé hier soir à 7 heures, avec malles, fret et passagers. Voici le rapport du comptable : La traversée a été fort orageuse. Le 25 novembre, passé un navire ayant des embrasures noires, sur les bancs des Tortugas. Arrivé dimanche matin à la passe du Sud-Ouest et retenu jusqu'à 9 heures et demie.

Passagers du *Guiding Star*.

Mad F R Sherwin, Juge Durell, W Blanchard, G H Bostley, W M Lewis, J Chalaron, G Bird, F F Outor, G W Connors, E Thompson, sa dame et deux enfants, S Price, E Valentine, J Valentine, J Doig, sa dame et deux enfants, Jas Brown, L E Allen, S Piel, E Marsh, D Wallace, E Sherman, Jas Bennett, W Mosher, sa dame et un enfant, Dr F Culbertson, A C Dunnevion, J M Kelling, A Stuart, sa dame et deux enfants, T S Crawford, sa dame et un enfant, Rev Dr Pratt, S H O'Brien, Mad Williams et un enfant, Mr Bontemps et sa dame, Mad Fossett, Mad Morse, L Bohlinger, F H Grove, E Estwick, A Lacomb, J C Chaffer, Wm Englander, Dr W H Pemberton et sa dame, H D Gurney, A D Adams, Mad Duncan, English Johnson, Mad Burdett, Mad Robinson, Mlle Rushton et sa nièce, S Stark et sa dame, Mlle McLean, Mr et Mad Titus, Mr et Mad Greenleaf, Mlle Paggall, Mlle Stearns, Mad Corbert, 2 enfants et une nourrice, Mad Delagrave et sa sœur, G F Scott, sa dame et une servante, Mlle C Kearney, Mlle Van Antwerp, Mlle A Kearney, W E Fish et sa dame, Mlle Stuart, Mad Mills, Mad Garvin, S S Fish, E A Ca[illegible] et sa dame, P Murry et sa dame, Mad Montgomery, Mlle Harlor, J Bates et sa dame, Mlle Bisteck, Mad Turner et deux enfants — et 18 à l'entrepont.

LA PRESSE FRANÇAISE SUR LA PRISE DU FLORIDA.

Nous avons reçu nos journaux de Paris jusqu'au 4 novembre, mais ils ne contiennent pas encore de commentaires sur la prise du *Florida* qui venait d'être annoncée. *Le Pays* seul publie les lignes suivantes :

"La capture du steamer confédéré le *Florida* par le steamer des Etats-Unis le *Wachusett* est l'une des plus grandes indignités qui aient jamais été commises. Le *Florida* était à l'ancre sous les canons de la flotte brésilienne et du fort de Bahia, dans les eaux [illegible] lorsque le vaisseau de guerre fédéral [illegible] sur son compte.

Tout d'abord on ne peut s'empêcher de blâmer le gouvernement fédéral d'avoir souffert l'accomplissement d'un tel acte. Certes, ce gouvernement ne devait penser qu'il ne manquerait ni de prétextes ni de motions dans le cas où il sera déféré à l'audience [illegible] fédéral. Nous doutons fort qu'on puisse trouver un précédent à un acte aussi illégal, et indiquant un pareil mépris du droit international et du droit des nations. Mais le Brésil n'est pas seul en cause en pareil cas, l'honneur de toutes les puissances maritimes y est intéressé. Toutefois, c'est au gouvernement brésilien à protester d'abord."

La Situation en Amérique.

Extrait de la *France* du 29 octobre.

Il s'est établi dans l'esprit public une certaine obscurité pour les questions américaines, qu'il est facile d'expliquer. Les alternatives presque constantes de succès et de revers qui ont marqué la lutte entre les deux confédérations ont lassé la curiosité et [illegible] comme un [illegible] probable de la lutte. On s'est étonné, après chaque victoire, de ne point voir le vainqueur prendre hardiment l'offensive et profiter du succès obtenu pour arriver enfin à un résultat décisif.

Cette quasi-immobilité qui a suivi presque toutes les batailles gagnées s'explique par trois causes : la première, c'est que les confédérés ont remporté sur le terrain décisif de la lutte, c'est-à-dire en Virginie, un nombre de victoires infiniment supérieures aux avantages de leurs ennemis, et comme, ceci est la seconde cause et la plus importante, tout impose aux gens du Sud un rôle défensif, ils n'ont pu poursuivre leurs avantages, comme l'eût fait un combattant qui est en des forces et des ressources proportionnées à celles de son ennemi.

La troisième raison, enfin, c'est qu'alors que les fédéraux ont eu le dessous, ils ont payé si cher leur victoire, qu'il leur a fallu, pour se mettre en état d'en profiter, un temps que l'activité et le génie des hommes du Sud mettaient à profit, de leur côté, pour réparer leur désastre.

De là cette oscillation qui fausse à distance le jugement du spectateur, mais qu'il faut interpréter ainsi : le Nord a toujours l'offensive, le Sud garde toujours la défensive, juste balance, puisque l'un veut conquérir, tandis que le second n'aspire qu'à assurer sa liberté et à conserver intact son territoire.

Si nos lecteurs veulent ne pas laisser de côté ce point de vue, ils auront un fil conducteur dans le dédale américain; les derniers événements, précisément, empruntent une lumière particulière à ces appréciations.

On dit. Que comprendre à tous ces bulletins? Les derniers courriers apportaient des nouvelles favorables au Nord. Ceux de l'*Asia* semblent une exacte contre partie. Nous répondons à cela, d'abord, que les fédéraux ont l'habitude de certaines rédactions qui transforment leurs combats en une victoire perpétuelle. Nous dirons ensuite : remarquez que les opérations militaires actuelles sont de la pure stratégie électorale, et que M. Lincoln a eu surtout en vue de frapper par les armes un grand coup qui assurât sa nomination dans le scrutin présidentiel. Ce grand coup était la prise de Richmond.

Pour donner au général Grant, obstinément établi sur le James River et appuyé principalement sur sa flotte, le moyen de tenter de nouveau l'assaut de l'immense citadelle du Sud, il fallait des renforts. L'histoire dira peut être un jour l'effroyable consommation d'hommes qu'a exigée cette campagne persistante de Virginie, et l'on se demandera alors, si de telles boucheries peuvent s'appeler de la gloire, comme on se demandera aussi si les sacrifices gigantesques du trésor peuvent s'appeler du gouvernement.

Quoi qu'il en soit, il fallait des hommes à Grant. L'enrôlement [illegible], d'ailleurs, comment encombrer de recrues les rangs d'une armée si exposée? On retira donc de tous les points de cet immense territoire, qui forme un continent, les garnisons, les corps d'armée, les détachements.

On abandonna les premiers à la férocité des Indiens, les *border states*, au retour offensif des séparatistes; on concentra tout ce qu'on avait d'immédiatement disponible entre les mains de Grant et de son lieutenant Sheridan, et on leur dit : Frappez!

Le premier coup a été rude pour les gens du Sud. Sheridan, deux fois vainqueur dans la Shenandoah, Grant, ayant surpris les avant-postes, forcé la première ligne, semblaient déjà sur la route de Richmond. Mais Lee a rallié bientôt la victoire à son drapeau.

Les vainqueurs de la veille sont devenus les vaincus du lendemain, et ces murailles naturelles, qui forment les remparts véritables de Richmond, des montagnes Bleues à la rivière James, ont vu repousser ce nouvel assaut. Un second se prépare peut-être; il ne nous est pas permis de percer à ce sujet le silence des états-majors fédéraux.

Mais pendant ce temps, sur tous les points qu'on avait dégarnis pour cet effort suprême, les confédérés ont relevé la tête. Le sentiment patriotique qui les anime a fait sortir des soldats de terre. Le Missouri, le Tennessee sont envahis de nouveau et les gens du Nord, abandonnés à eux mêmes, reculent de toutes parts sur cette immense ligne de frontières et d'Etats disputés.

Tel est, à vol d'oiseau, l'aspect que nous offre en ce moment la guerre américaine. On y voit quel terrain perdent en ce moment les armées du Nord et quelles sont les causes de ces lueurs de bonheur heureuses des séparatistes sur tant de points où ils semblaient accablés.

LES QUESTIONS EUROPEENNES.

Un journal hostile à la France publie la correspondance suivante datée de Paris, le 1er novembre :

Il y a toujours trois questions : 1. l'entrevue de Nice; 2 l'Italie; 3 la question napoléonienne, comme dit le prince Gortschakoff.

1. Quant à Nice, il n'y est rien fait; le czar a pris soin de le démontrer par son affectation d'éviter la France, par son refus de passer "Pologne" et même "politique", par son refus de passer en commun la revue de Toulon, par son refus de Compiègne; par son acceptation de la chasse de St Hubert, en Prusse, et par d'autres détails qui n'échappent pas aux yeux clairvoyants. La *Gazette de Cologne* remarque que le roi des Belges qui flânait sur la frontière de France, a subitement ralenti sa marche pour n'arriver à Marseille qu'après le czar.

D'autres remarquent que le nouveau ministre dirigeant d'Autriche, M. de Mensdorff, est à la fois parent du roi des Belges et de la reine d'Angleterre, double parenté qui ne signifie rien de bon pour le gouvernement français.

2. Quant à l'Italie, Florence sera capitale. Le mouvement insurrectionnel du Frioul n'a pas encore de gravité. Mais on sait que le comité de sécession s'est formé à Turin, et il comprend des députés. On se propose de faire dévier le mouvement pour ameuter l'Autriche et entraîner la France. On sait bien que la France, malgré tout, ne peut permettre à l'Autriche de dévorer le Piémont.

3. Quant à la question napoléonienne, à l'intérieur, elle est à l'état latent. Nous ne voyons rien qui puisse rallier une forte opposition. Nous n'avons que des avocats, pas d'orateurs et encore moins d'hommes d'Etat. On a beau parler du scandale de l'avenue Marbœuf, des [illegible] qui s'y sont révélées, des hauts complices qu'on y a découverts, tout cela est un détail.

A l'extérieur, la coalition est à l'état permanent. Elle se dissimule sous des cajoleries, des politesses de circonstances, mais elle existe toujours. Les souverains [illegible] haine, et se dédommagent, à domicile, des [illegible] qu'ils prodiguent hypocritement leur maître.

LE NOUVEAU MINISTRE FRANÇAIS.

On écrit de Paris, le 4 novembre :

M. Corta, membre du corps législatif, est arrivé parmi nous, revenant du Mexique et des Etats-Unis. M. Corta conseille vivement au gouvernement français d'organiser lui même le ministère des finances au Mexique. Il n'a pas rapporté une bonne impression, m'a-t-on dit, de son court séjour dans le nord des Etats Unis. Il est d'avis que la séparation définitive du Nord et du Sud est une garantie désirable pour la conservation du nouvel ordre de choses au Mexique.

M. de Château Renard ne partira probablement pas pour Washington avant six semaines. Il doit recevoir ses instructions de la bouche même de l'empereur. On désirerait connaître avant son départ la teneur du message que M. Lincoln communiquera à son congrès au commencement de décembre. Il est question aussi de changements dans les divers consulats d'Amérique. M. de Montholon n'est pas le seul consul-général destiné à être mis à la tête d'une légation et à devenir ministre.

LORD PALMERSTON ET LORD RUSSELL

—On mande de Londres au *Pays* :

"Le dissentiment entre lord Palmerston et lord John Russell s'est récemment et chaque jour envenimé; il n'est plus aujourd'hui un secret pour personne.

"La cause première de cette lutte sourde et incessante entre ces deux hommes d'Etat est née, comme de raison et selon l'usage, de compétitions et de rivalités personnelles. Lord John veut à tout prix la place du vieux Pam, qui n'entend la céder à personne.

"La grande question sur laquelle la bataille est actuellement engagée est la question de la dissolution du Parlement.

"Lord John qui vient de s'assurer le concours du parti *évangéliste* en prenant fait et cause pour les missionnaires anglais qui croient avoir à se plaindre des procédés du gouvernement turc, à Constantinople, présume que les élections, si elles avaient lieu en ce moment, seraient infailliblement favorables à la politique que ce personnage représente.

"Quant à lord Palmerston, il s'est prononcé avec énergie contre la dissolution.

"On remarque dans la Cité que les relations deviennent chaque jour plus cordiales et plus intimes entre lord Palmerston et M. Gladstone.

"Le meeting qui a été tenu le 25 octobre à Manchester a adopté une résolution ayant pour but d'inviter tous les libéraux du royaume à demander la réforme électorale."

L'OPPOSITION EN ITALIE.

L'*Opinione* constate que l'opposition au sein de la Chambre italienne est divisée en six fractions :

"La première repousse la convention et la translation du siège du gouvernement; elle croit que, Rome appartenant à l'Italie, il n'est pas besoin d'une convention pour obliger les Français à se retirer, et que Rome étant la capitale de l'Italie, ce n'est pas le cas de changer le siège du gouvernement, qui doit rester à Turin jusqu'à ce qu'on aille à Rome.

"La deuxième fraction accepte la convention, mais elle repousse la translation du siège du gouvernement considérant cette translation comme une renonciation tacite à Rome.

"La troisième repousse la convention, ne voulant pas traiter avec la France; mais elle accepte la translation de la capitale, qu'elle juge nécessaire pour la consolidation du nouveau royaume et l'affermissement de l'Etat.

"La quatrième accepterait la convention et la translation si l'on adoptait l'amendement qui proclame provisoire la nouvelle capitale.

"La cinquième voudrait que l'on distinguât la capitale et le siège du gouvernement : capitale Rome; Florence, siège provisoire.

"La sixième, enfin (et c'est une fraction presque imperceptible), voudrait substituer Naples à Florence. Les députés napolitains ont combattu cette pensée, en faisant observer qu'elle n'aurait pas d'autre résultat que de créer des discordes."

D'après le même journal, ces diverses prétentions seront reproduites devant le Parlement, et l'on s'attend particulièrement à deux propositions demandant : la première, que par un ordre du jour la Chambre confirme les droits de l'Italie sur Rome; la seconde, que, par une déclaration solennelle, on juge la dépêche de M. Nigra comme reconnaissant ces mêmes droits.

ITALIE.—L'*Opinione* s'exprime en ces termes sur les mouvements qui agitent le Frioul :

"On connaît maintenant le parti qui a poussé dans le mouvement du Frioul quelques jeunes gens inexpérimentés, et qui essaye de diriger d'autres bandes sur le Tyrol. Il s'efforce de séduire Garibaldi, et espère y parvenir en compromettant dans le mouvement un de ses fils. Nous croyons qu'il ne réussira pas. Les bruits répandus, de succès faux, pourraient induire en erreur. Il résulte des informations les plus sûres que le corps expédié contre les insurgés a dispersé quelques bandes. Les autres sont entourées de telle manière, qu'il est impossible d'avoir des nouvelles. Le gouvernement, ajoute l'*Opinione*, qui désapprouve ces événements inconsidérés, prendra des mesures afin de ne pas être entraîné dans une lutte dont il ne démontre pas le principe, mais il veut être seul juge de son opportunité."

—On mande de Peschiera à la *Presse de Vienne* qu'une rencontre a eu lieu récemment entre deux patrouilles autrichienne et italienne, heureusement sans effusion de sang. La ronde autrichienne se composait de quatre hommes, la patrouille italienne de douze; on échangea des deux côtés plusieurs coups de feu qui ne portèrent pas. Le conflit a eu lieu sur un point de la frontière, qui n'est pas assez bien délimitée en certains endroits, et qui occasionne de part et d'autre des violations involontaires.

UN CONGRÈS EUROPÉEN—On lit dans la *Epoca* du 27 octobre :

"Nous tenons des sources les plus dignes de foi que les négociations pour un congrès des puissances sont très avancées. La principale mission de ce congrès serait de résoudre la question de Rome et d'Italie. La France, la Russie et la Prusse semblent être d'accord. L'Empire compte sur l'adhésion de l'Italie, et le roi Léopold a presque levé les obstacles de la part de l'Autriche et de l'Angleterre."

—Le grand-conseil du canton de Zurich vient d'abolir la peine de mort, à laquelle sera substituée celle des travaux forcés à perpétuité.—Cette décision a été prise à la majorité de 161 voix contre 35.

EDITION D'HIER MATIN.

La prise du Florida.

COMPTE RENDU BRESILIEN.

[Extrait du *Journal de Bahia*, du 8 octobre.]

Nous avons à enregistrer aujourd'hui un autre outrage fait à notre souveraineté, et un autre défi porté à nos moyens de défense. Le public connaît les faits qui ont eu lieu dans notre port entre le steamer des Etats Unis *Wachusett* et le steamer confédéré *Florida*, mais comme on pourrait ne pas les envisager correctement, nous les relaterons, pour notre honneur, tels qu'ils ont eu lieu.

Le *Florida* est arrivé le 5 de Santa Cruz de Ténériffe, afin de réparer sa machine, de prendre de l'eau &c, son équipage n'étant pas en bonne santé parce qu'il était réduit aux rations de viande salée et à l'eau de mer filtrée. Le consul des Etats Unis demanda au président de la province de ne pas permettre au bâtiment de rester dans notre port, et de lui imposer une pénalité pour n'avoir pas respecté les eaux brésiliennes en brûlant un navire américain près de [illegible]. Le président lui accorda deux jours pour faire les réparations nécessaires à sa machine.

Dans le port se trouvait le steamer des Etats-Unis *Wachusett* qui depuis l'arrivée du *Florida* s'était mis en mouvement dans l'intérieur. Craignant quelque combat, puisqu'un défi avait été donné, le président de la province obtint du consul sa parole d'honneur que la paix serait observée, et qu'aucun engagement n'aurait lieu dans le port, ou en dedans de la ligne de neutralité. Pour plus de sûreté le *Florida* fut placé sous les batteries du navire amiral.

Le 6, l'équipage ayant besoin de récréation et de repos, on donna congé à la moitié des hommes qui se rendirent à terre et revinrent le soir. Mais plusieurs se trouvant en état d'ivresse et le capitaine se croyant à l'abri de toute attaque dans un port neutre, il laissa 30 de ses matelots et plusieurs de ses officiers coucher à terre la nuit du 6 et celle du 7. A trois heures dix minutes du matin l'officier de quart, Hunter Janor, fut surpris d'entendre lâcher les câbles à bord du *Wachusett*, et appeler l'équipage sur le pont. Presqu'en même temps des embarcations remplies d'hommes abordèrent le *Florida*, où ils furent reçus par une volée de mousqueterie; mais elles furent secondées par le *Wachusett* qui, abrité par la fumée et par l'obscurité de la nuit, avait quitté sa position sans être vu et s'était dirigé rapidement sur le *Florida*, en passant à la proue de la corvette *Donna Januaria* qui lui donna l'ordre d'amener, mais le capitaine fédéral, au lieu d'obéir, fit lancer son navire sur la proue du *Florida*. A peine le Wachusett l'avait-il frappé qu'il tira un coup de canon avec sa pièce d'avant. Un des mâts du *Florida* tomba aussitôt et ce steamer perdit quelques hommes; son équipage ne riposta que par quelques coups de feu.

On assure que beaucoup d'hommes ont péri sous tous les points dans la lutte qui eut lieu avec des revolvers et à l'arme blanche, et que cette lutte n'a pas duré longtemps, car l'équipage du *Florida* se trouvait diminué de près de 50 hommes. On dit que parmi les morts se trouve l'officier de quart qui a reçu une balle dans la poitrine, et on dit qu'un officier nommé Stone a été tué d'une balle dans la bouche.

Un autre officier, sautant à bord du *Wachusett*, se mit à frapper autour de lui et tomba sous les coups des assaillants. Quatre matelots, sur les quinze qui ont sauté à la mer se sont sauvés et ont été recueillis par les bâtiments qui étaient près de là. Les onze autres ont été fusillés dans l'eau par l'ennemi.

Après cette courte lutte il y eut un intervalle de silence qui fut rompu par les hourras prolongés des hommes du *Wachusett*.

Le chef de division, Gervasio Mancabo, envoya une embarcation sous le commandement du lieutenant Varella, à bord du *Wachusett*, pour dire au capitaine de jeter l'ancre à l'instant, sinon qu'il le coulerait dans le cas où il continuerait sa provocation. Ce dernier répondit que, sur sa parole d'honneur, il ne ferait rien de plus et qu'il allait retourner à son ancrage. La réponse fut donnée à l'officier sans qu'on lui permît de monter à bord. Mais le *Wachusett* avait adroitement fait amarrer le *Florida* par un câble et il feignit alors de retourner à son ancrage en se dirigeant au Sud. Il passa à une longueur de câble de la proue de la corvette *D. Januaria*, qui ouvrit le feu et envoya huit boulets au steamer fédéral qui ne riposta pas et fit force vapeur pour se mettre hors de portée. Les boulets portèrent presque tous, les canons ayant été pointés par les meilleurs canonniers.

En ce moment les équipages de tous les navires de guerre étaient sur le pont, le commandant décida que le *Paraense* qui avait chauffé depuis le commencement de l'incident prendrait à la remorque la corvette qui partirait sous voiles afin de poursuivre la prise rapidement.

La division partit donc dans l'ordre suivant : le steamer *Paraense*, la corvette *D. Januaria*, et le tender *Rio de Contas*. On pensait que la corvette pourrait gagner le steamer des Etats-Unis qui était obligé de remorquer le *Florida*.

En passant le phare, le chef de la division appela ses officiers dans la chambre, leur fit part de l'insulte qui avait été reçue, et leur déclara qu'il allait couler le steamer, reprendre la prise, et la ramener dans le port si cela était possible. Il ajouta que leur devoir était de montrer que l'honneur d'une nation ne pouvait être blessé avec impunité. Ces paroles furent reçues avec enthousiasme par tous les officiers qui demandèrent avec ardeur à engager l'action.

La chasse fut donnée aux steamers qui étaient à cinq milles en avant, faisant force de voile et de vapeur pour échapper. A 9 heures le *Paraense* lâchant son câble de remorque gagna sur les navires américains. Un engagement paraissait certain, mais le vent commença à tomber. Le steamer *Florida* qui jusque là avait été remorqué, commença à fournir de la vapeur, et il et le *Wachusett*, gagnèrent rapidement sur nos bâtiments. La chasse continua jusqu'à ce qu'on les eut perdus de vue. Comme on était en [illegible], et que les fugitifs avaient disparu on abandonna la poursuite à 11 heures 15 minutes. On nous a dit que l'ardeur et le courage du commandant de la corvette, des autres officiers et des équipages, ont été au-dessus de tout éloge. Lorsque le signal fut donné de se préparer à l'action, il sembla qu'un pouvoir surnaturel inspirait ces hommes de mer.

Ne pouvant faire davantage, le chef et son état-major se rendirent à bord du steamer *Paraense*, et laissant en arrière la corvette et le tender, ils rentrèrent au port à 3 heures et demie après-midi.

Le *Florida* avait une de ses chaudières en réparation, et les tubes se trouvaient à l'arsenal maritime. Il est malheureux que pas un des forts à la pointe Gamboa par où les fugitifs ont passé à un tiers de portée de canon n'ait tiré sur eux. La batterie du port a tiré seulement trois coups à blanc comme signal pour les batteries de terre. Bien que mal manœuvrées les batteries auraient pu faire du mal aux fugitifs, mais il paraît que tout le monde dormait au moment où l'honneur du pays était en péril.

Il est incontestable que les Américains ont commis dans nos eaux et dans notre port un acte de barbarie et de piraterie, qui a été une trahison envers leurs adversaires, une insulte gratuite envers nous, et une honte pour une nation qui s'enorgueillit de ses forces maritimes.

[*Extrait d'une correspondance.*]

Lundi, 9 octobre.

Les officiers qui étaient à bord du *Florida* quand le *Wachusett* l'a pris en traître, étaient les lieutenants T. K. Porter, S. G. Stone, R. S. Floyd; les maîtres D. G. Bryant, T. T. Hunter Jr.; les chirurgiens J. J. Charleton, Thomas Emory; l'officier de marine G. F. Sinclair; les mécaniciens W. S. Thompson, W. Ahern, J. B. Brown. Ceux qui ont été tués sont : Stone, Charleston, Thompson et Sinclair. Il y avait en outre un officier du Nord, Walter Delaney qui avait été pris en mer et qui devait être débarqué ici. Il a été tué par un boulet du *Wachusett* au moment où il se levait de son hamac.

A terre étaient le capitaine C Morris, le cadet T. Barron, le commissaire Richard Taylor, J. H. Dyke et J. B. King.

Le "Board of Trade" de New York avait promis une récompense de $500,000 à quiconque prendrait ou détruirait le *Florida*. On dit que le gouvernement avait aussi offert une récompense, et on soupçonne le consul et le commandant du *Wachusett* de n'avoir pas voulu laisser échapper l'occasion de faire leur fortune.

On assure que le capitaine du *Florida* avait reçu une somme considérable de la banque anglaise, et qu'il avait à bord de la prise $20,000, et toute sa correspondance.

Le capitaine du *Florida*, dans une lettre adressée au président de la Province, a protesté au nom de son gouvernement contre l'acte commis sur son bâtiment dans les eaux et sous les batteries de la nation brésilienne, réservant pour son gouvernement le droit de confirmer cette protestation de la manière qui lui semblerait la plus convenable et la plus opportune.

La lettre relate tous les faits racontés par le *Journal de Bahia*, et il ressort de la lettre que le commandant essaie plutôt de diminuer la responsabilité qui pèse sur lui, par suite de la perte du steamer, que d'établir sérieusement ses prétentions.

Le capitaine dénonce l'indignité du consul qui a violé sa parole d'honneur donnée au président qu'on n'entreprendrait aucun acte d'hostilité contre le *Florida* dans le port.

On a appris par une autre source qu'il y avait une grande agitation à terre par suite de la capture du *Florida*, et comme on disait que le consul fédéral, M. Wilson, avait donné sa parole qu'on n'essaierait pas de prendre le *Florida* dans le port, ce manque de foi a fait rassembler autour de sa maison la populace qui a brisé les fenêtres et a forcé le consul à quitter la ville. L'émeute a continué quelque temps, mais elle s'est apaisée après le départ de celui qui était l'objet de l'antipathie populaire. Il se peut que les hommes du *Florida*, au nombre de 60 à 70 qui étaient restés à terre, et le capitaine Morris aient joué un rôle dans cette émeute, les matelots surtout au moins qui étaient libres étaient plus ou moins enivrés. On présume que le capitaine Morris a trop de bon sens pour exciter une émeute en pareil cas, bien que dans sa protestation il parle amèrement du manque de parole du consul.

UN CORSAIRE CONFÉDÉRÉ.

On lit dans le *Phare de la Loire*, du 27 octobre :

"Le corsaire confédéré *Shanghai*, parti de Saint Nazaire lundi pour son voyage d'essai, est rentré hier matin, à dix heures, en rade; il y est resté une heure, puis il a pris la mer de nouveau.

Un autre numéro du même journal contient ce qui suit :

"Nous recevons des renseignements sur les essais que le corsaire confédéré *Shanghai* vient de faire en mer. Ce navire est parti de Saint Nazaire, le 26, à une heure; il est arrivé à cinq heures du soir à Belle-Isle. C'est devant Belle-Isle que les expériences ont eu lieu le lendemain 27. La brise soufflait du sud-est, et il y avait un peu de mer. On a obtenu une vitesse de 13,695.

"Chose remarquable, cette vitesse du navire a été la même vent debout que vent arrière. Toutes les personnes présentes à bord pensaient que si les essais avaient été faits par un temps calme, on eût obtenu comme maxima 15,16, marche du *San Francisco*, et peut-être davantage, la carène du *Shanghai*, étant plus propre et sa machine ayant donné plus de tours de roue.

"Le *Shanghai* est rentré dans le bassin de St-Nazaire le 28, à trois heures et demie."

FOURS DE CUISINE—Tout le monde a entendu parler des célèbres fours de cuisine de CHARTER OAK, qu'on peut aller visiter dans les magasins de MM. Rice frères & Cie, rue du Camp No 93, près de la rue Poydras, et rue Tchoupitoulas No 242, près du marché Ste-Marie. Ces fours sont plus économiques que tous les autres et concentrent admirablement la chaleur. On trouve aussi dans les mêmes établissements des poêles pour appartements, salons et chambres à coucher. Nous les recommandons à l'attention publique.

FEUILLETON.

LES MILLIONS DU COUSIN GASPARD.

Scènes du cap de Bonne-Espérance.

PAR ALFRED DE BREHAT.

XIV

Tandis que sir Richard, Valentin et même le sentimental Guttarman couraient de droite et de gauche pour se procurer les renseignements et les objets dont ils avaient besoin pour leur futur voyage, Morany, prétextant une indisposition, [illegible]. Ses amis venaient souvent le voir et s'étonnaient que son indisposition lui laissât si bonne mine. En réalité, il se portait parfaitement bien, mais sachant que plusieurs officiers des régiments alors en garnison au Cap avaient séjourné dans l'Inde, il avait probablement ses raisons pour ne pas s'exposer à rencontrer d'anciennes connaissances. Il est vrai aussi que les métis et les mulâtres sont vus de fort mauvais œil dans le pays et que personne ne les reçoit. La position de Morany eût été fort difficile, et ses amis supposèrent que c'était là le vrai motif de sa réclusion volontaire.

Un soir, Abdul Shérazie vint prévenir son maître qu'un étranger le demandait.

—Quel est son nom? demanda Morany.

—Il a refusé de le dire, sahib.

—Est-ce un blanc?

—Je crois que c'est un Arabe, sahib.

—Fais-le entrer, dit Morany après un instant de silence.

L'individu annoncé par Abdul entra aussitôt.

C'était un homme de taille moyenne, vêtu d'un long vêtement jaune en forme de tunique et d'un turban. Il appartenait évidemment à une race mélangée. Au front et au nez de l'Arabe, il joignait les lèvres épaisses et le menton fuyant du nègre.

Quoiqu'il n'eût en réalité qu'une trentaine d'années, sa figure, usée par les excès, en portait quarante.

Avant de parler, il attendit que le kansamah se fût retiré.

Pendant ce temps, Morany et lui s'examinaient avec une égale attention.

Enfin le nouveau venu tira de sa ceinture un papier contenant deux ou trois mots écrits en hindoustani et le remit à l'Eurasian, qui le parcourut rapidement.

—Enfin! dit Morany avec un geste de satisfaction, tu es Ben Mussul?

—Oui, sahib.

—A quel pays appartiens-tu donc?

—La Mrima [1]. Mon père était un Arabe de Zanzibar; ma mère était africaine.

—Tu as bien tardé à venir.

—J'arrive de Quilimané pour le service du maître.

—Rapportes-tu des nouvelles de M. Gaspard Novéal?

—Hélas! non, sahib.

—Tu es sûr du moins qu'il n'est point revenu par Quilimané?

—Oh! pour cela, je le garantis.

—Tu crois alors qu'il est toujours dans le même pays?

—Oui, sahib.

—Comment se fait-il qu'après être allé si près de lui avec le capitaine Bartelle......

—Bartelle?

—Celui qui se faisait appeler Prosnier, et qui était parti de Zanzibar avec un vieil Arabe que tu as vu, n'est-ce pas?

—L'Arabe? oui, sahib.

—Comment se fait-il, te dis-je, que tu n'aies pu arriver jusqu'à M. Novéal?

—Je vais vous l'expliquer. Lorsque les sauvages nous ont faits prisonniers, le capitaine et moi...

—Silence! interrompit vivement Morany, qui venait d'entendre dans l'escalier la voix de Savinien et celle de sir Richard.

—Qu'y a-t-il?

—Des visites qui m'arrivent et qui ne doivent pas te voir encore. Entre dans cette chambre. Je te ferai demander après leur départ.

Les deux jeunes gens accouraient tout joyeux. Ils apportaient des renseignements récemment parvenus au sujet de M. Novéal et de M. Bartelle.

D'après ces renseignements, qui provenaient principalement d'une lettre écrite par un officier en tournée de chasse aux environs de Winsberg, deux Français dont un portait une longue barbe blanche, parcouraient les terrains giboyeux situés entre Bootchap et Winsberg. Vivant comme de vrais sauvages de leur chasse et de leur pêche, ils fuyaient les habitations et couchaient au milieu des forêts.

Une seconde lettre venant de Smithfield parlait aussi de ces deux chasseurs et ajoutait aux détails déjà fournis par la première quelques [illegible], que ces deux hommes étaient des marins, ce qui se rapportait fort bien, on le voit, à M. Bartelle.

—Demain, dit Savinien, qui portait la parole, nous devons voir le colonel Carthy, qui revient justement de Colesberg (la dernière garnison anglaise de la colonie) et qui nous donnera de nouveaux détails. Il me semble, du reste, que ceux que nous avons obtenus sont de nature à nous encourager beaucoup.

—Certainement, répondit Morany, qui avait hâte de retourner à son Arabe, et qui prétexta un violent mal de tête pour congédier plus vite ses visiteurs.

Ceux-ci apprirent en rentrant que le colonel Carthy était déjà arrivé.

Ils coururent chez lui, conduits par un de ses amis, qui s'était chargé de la présentation.

Le colonel Carthy était un grand bel homme à la figure martiale et bronzée par le soleil. Il accueillit fort gracieusement sir Richard et les deux Français.

Les renseignements qu'il s'empressa de leur fournir ne firent que confirmer une partie de ceux qu'ils avaient déjà obtenus.

Il leur donna en outre un conseil précieux dont ils comprirent immédiatement l'importance, et que tout le monde, du reste, les engagea à suivre.

—En ce moment, messieurs, leur dit-il, on attend de jour en jour à Graaf-Reinet le retour d'une expédition composée de savans et de chasseurs, qui viennent d'explorer les bords de quelques-uns des affluents de la rivière Orange. Si M. Novéal et M. Bartelle se trouvent dans cette direction, comme vous le supposez, il est probable que les explorateurs en question en auront entendu parler. En tous cas, ils pourront vous donner des détails sur le voyage et sur les meilleurs moyens de l'accomplir. Leurs bœufs et une partie de leurs chariots leur deviendront maintenant inutiles, et ils seront probablement disposés à les vendre bon marché.

Les bœufs surtout seront une excellente acquisition pour vous; il faut avoir voyagé en Afrique pour savoir de quelle importance est un bon attelage de bœufs habitués à la route et endurcis à la fatigue.

J'ajouterai qu'en partant de Graaf-Reinet la route est moins longue et moins fatigante, et que vous rencontrerez d'excellents pâturages pour vos bestiaux, ce qui est une considération fort importante pour un tel voyage. Enfin vous éviterez ainsi la traversée du *Karroo* ou désert, qui est toujours pénible.

Le raisonnement du colonel était tellement évident que sir Richard et ses compagnons s'empressèrent de s'y conformer. Ils prirent passage sur un navire qui touchait à Port Elizabeth et se firent débarquer dans cette ville, d'où ils gagnèrent Graaf-Reinet.

Cette ville a conservé son caractère hollandais. Ses maisons à tourelles et à pignons irréguliers charment les yeux par leur air de propreté. La population, qui monte à quinze ou seize mille âmes, se compose de marchands et de colons.

Au moment où nos voyageurs arrivèrent à Graaf-Reinet, l'expédition dont leur avait parlé le colonel Carthy venait d'y rentrer.

Aucun des voyageurs qui la composaient n'avait entendu prononcer ni le nom de M. Novéal, ni celui de M. Bartelle. Seulement, quelques uns d'entre eux confirmèrent encore les renseignements déjà recueillis au Cap, en racontant que des Griquas, [2] qu'ils avaient rencontrés, leur avaient parlé de deux Européens qui parcouraient le pays, chassant, péchant et vivant dans les bois. On voit que le dire des Griquas coïncidait parfaitement avec les lettres de Winsberg et de Colesberg. Ces individus n'étant ni Anglais, ni Hollandais, d'après l'opinion des Griquas, pouvaient fort bien être des Français. Un d'eux avait la barbe blanche.

On croit si facilement ce qu'on désire, que les Martignés se regardèrent comme certains d'avoir découvert la trace de M. Novéal. Je n'ajoute pas de M. Bartelle, car le pauvre capitaine ne comptait que pour sa femme.

On s'empressa de faire tous les préparatifs du voyage. Avant tout il fallait se pourvoir de guides, de chariots, de bœufs et de chevaux. Suivant le conseil du colonel, qu'approuvèrent tous les gens expérimentés, on acheta aux explorateurs qui venaient d'arriver la plupart de leurs bœufs et quatre de leurs chariots qui se trouvaient en bon état, malgré leurs pénibles épreuves, et qui n'avaient besoin que de réparations peu importantes.

Comme il n'y avait pas assez de ces quatre chariots pour tous nos voyageurs, on en acheta deux autres chez des colons du voisinage. Chacun d'eux coûta de dix-huit cents à mille francs.

Pour traîner tous ces équipages, il fallait aussi se procurer de six à huit paires de bœufs par wagon, sans compter les bœufs destinés à remplacer ceux qui tomberaient malades en route.

Ces animaux étant beaucoup moins chers alors qu'ils ne le sont maintenant, chaque paire ne revint qu'à cent ou cent vingt francs.

La petite caravane dut aussi emmener des vaches et quelques chèvres pour fournir la provision de lait nécessaire à la cuisine et surtout au café au lait, sans lequel, suivant l'habitude des Boers, on ne se met jamais en route. On avait aussi acheté des chevaux, dont les hommes comptaient se servir pour chasser et qui sont d'ailleurs nécessaires pour découvrir les gués des rivières et pour courir à la recherche des bestiaux lorsque les rugissements des lions leur ont fait prendre la fuite et se disperser dans les bois.

Chaque wagon exigeait trois domestiques—D'abord un *driver* ou cocher, qui, assis sur le siège de devant, conduit l'ensemble de l'attelage et s'occupe spécialement des bœufs les plus rapprochés du chariot; puis un *leader* (conducteur, guide) chargé de diriger les bœufs de tête. Le troisième domestique veille sur les bœufs de rechange et sur les animaux malades. Le driver reçoit environ un *shelling* (1 fr 25 c) par jour, et les deux autres 6 à 7 *pence* [60 ou 70 c.]. Ceux-ci étaient des Hottentots.

Quant aux provisions, elles se composaient de farine, riz, sucre, café, thé, viande salée, biscuit de mer, eau de vie, vin, épices de tout genre, poudre, plomb, tabac—pour les Hottentots—&c; puis, des haches, pioches, leviers, crics, tentes, couvertures et vêtements de rechange, marmites, broches, *bouilloires*, casseroles, de la vaisselle, &c. Joignez tout cela aux caisses dont s'étaient encombrés nos voyageurs, et vous verrez que le chargement des wagons était complet.

Le guide qui avait dirigé l'excursion des chasseurs consentit à repartir avec la nouvelle expédition, quoique sa santé fût cruellement altérée par les fatigues de son premier voyage. C'était un Griqua. Il connaissait parfaitement le pays, mais il manquait de fermeté et se laissait facilement effrayer.

A continuer.

[1] On appelle Mrima la contrée au sud de Mombas, [illegible] de la côte africaine située vis-à-vis de l'île de Zanzibar.

[2] Tribu composée de Hottentots de race pure et de métis.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 28 novembre.

Arrivé depuis samedi—181 bœufs. Vendu, 171 bœufs, 30 cochons et 8 vaches à lait. A vendre, 1?? bœufs, ??? cochons, 500 moutons, 517 veaux et 40 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par tête...	[illegible]
Bœufs de l'Ouest, 2e qualité, par tête....	60 00 à 70 00
Bœufs de l'Ouest, 3e qualité, par tête....	40 00 à 50 00
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête....	— — à — —
Bœufs du Texas, 2e qualité, par tête......	— — à — —
Bœufs du Texas, 3e qualité, par tête......	— — à — —
Bœufs du Texas, qual. inférieure, par tête	— — à — —
Cochons, par liv. gr..........	— 14 à — 15
Moutons, par tête..........	8 00 à — 00
Vaches à lait, par tête..........	65 — à 125 —
Veaux 1re qualité par tête..........	12 00 à 20 00
Veaux, 2e qual. par tête..........	— 00 à —
Veaux de lait..........	14 00 à 18

ATTENTION.

☞ M. J. P. Boisseau, encanteur, vend aujourd'hui, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible] située dans la partie [illegible]

☞ Meubles, Tapis, &c.—René Gutierrez, encanteur, vendra à l'encan, sans réserve, aujourd'hui, à 10 heures du matin, au No [illegible], rue Marais, un lot de MEUBLES DE MÉNAGE, [illegible] armoire à glace, tableaux, verrerie, [illegible], matelas, moustiquaires, couvertures françaises, ustensiles de cuisine, &c. Voir son avis d'encan de ce jour.

☞ Les MM. Montgomery, encanteurs, vendent lundi, 28 novembre, à 10 heures, à la résidence du coin des rues Colisée et Jackson, de beaux meubles en acajou et en noyer, des tapis de velours et de Bruxelles &c., un beau piano et une barouche.

☞ Les MM. Montgomery, encanteurs, vendent 200 tonneaux de charbon, lundi, 28 novembre, à 1 heure, dans le chantier situé au pied de la rue Calliope, 4e district.

☞ Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc, voir la partie anglaise.

Service funèbre.

Un service funèbre sera célébré à l'église St Augustin, mardi, le 29 novembre, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme du docteur Louis CABOCHE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de la famille. 27 nov—2

On achète
AU PLUS HAUT PRIX
L'OR, L'ARGENT,
ET
Tous les Billets
QUI NE PASSENT PLUS,
ET
LES BILLETS DÉCHIRÉS,
15 RUE ST. CHARLES 15
vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 5 heures du soir. 5 oct—1m

Propositions pour du bois de construction.

Bureau de la Compagnie des chemins de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.

DES propositions cachetées seront reçues, à ce bureau, jusqu'à mercredi, 7 décembre prochain, à midi, pour fournir à cette Compagnie 1??,000 pieds de bois de construction, de CYPRÈ ou de PIN JAUNE, des dimensions suivantes :

?0,000 pieds	4 à 5	pouces,	14	pieds de	long.
?0,000 do	4 à 5	do	17	do	do
?0,000 do	3 à 12	do	2?	do	do
?0,000 do	4 à 11	do	1?	do	do

Le bois devra être de la meilleure qualité et peut être délivré sur la Levée, dans les limites de la ville, au Nouveau ou au Vieux Bassin, au dépôt de la Compagnie du chemin de fer de Jackson ou au dépôt de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain, en quantités de dix milliers pieds par semaine. Les paiements se feront au comptant sur réception. La Compagnie se réserve de rejeter toute enchère qu'elle croira trop élevée.

6 nov—3t H. HART, Président.

Tabac en feuilles.

J'ai en magasin un très beau stock de tabac en feuilles du Connecticut, de New York et de l'Ohio, convenable pour tous les fabricants de cigares. Les amateurs sont invités à venir l'examiner, le prix à des prix réduits. C. ISAAC, Au coin des rues Commune et Magasin. 1 nov—1m

EGARÉS OU VOLÉS,

LE 11 novembre 1864, UN BŒUF BLANC à longues cornes, et un autre presque blanc, marqué, ou CHEVREAU BRUNET et CHEVRE BRUNE. On donnera une récompense de cinq piastres à qui conque les fera retrouver. S'adresser à F. M. Kernan, rue Robertson, entre les rues Bienville et Conti, au fond de la fabrique de vinaigre. Quiconque sera trouvé avec lesdits bœufs, chevreaux et cette chèvre après la publication de la présente annonce sera poursuivi devant les tribunaux. 27 nov—1

Habillements. Habillements.

Un assortiment complet et considérable de

Vêtements d'automne et d'hiver,

du dernier genre, et confectionnés avec les meilleures étoffes et de la manière la plus durable.

—AUSSI—

Un fonds nouveau et bien assorti de

Chemises et d'articles pour toilette.

A vendre aux prix les plus réduits du marché.

N.B.—Habits faits sur commande dans le dernier goût, solidement cousus et dans le plus bref délai.

L. W. LYONS,
26, 28 et 30 rue St-Charles, encoignure de la rue Commune. 28 nov—4t

Grand magasin d'habillements d'enfants
26.....Rue St Charles......26

Les parens, les gardiens et autres personnes trouveront toujours au grand magasin, bien assorti de

VETEMENS POUR ENFANTS ET JEUNES GARÇONS,

D'HABILLEMENS DE TOILETTE ET D'ÉCOLE, De Chemises et d'Articles à la dernière mode.

A vendre à des prix raisonnables, par

L. W. LYONS,
28 nov—1 encoignure St Charles et Commune

Avis de médecin.

W. H. BODENHAMER, M. D., de New York, et devant de Paris, France, s'étant fixé à la Nouvelle Orléans, offre ses services comme médecin et chirurgien. Il s'applique particulièrement au traitement des maladies qui ont été, pendant si longtemps, la spécialité de son père—les HEMORROIDES, les FISTULES, les FISSURES, la CHUTE DES INTESTINS, le RETRECISSEMENT DES INTESTINS, l'ULCERATION DES INTESTINS, ainsi que des différentes affections chroniques de la MATRICE et des REINS. Son cabinet est au No 6 de la rue St Charles, à une porte de la rue du Canal.

Il fait des visites dans toutes les parties de la ville. Son cabinet est ouvert de 8 heures du matin à 3 heures de l'après midi. 24 nov—1m

LA COMPAGNIE DU COMMERCIAL EXPRESS

A TERMINÉ SES ARRANGEMENTS pour la transmission de sommes d'argent, de petits paquets de valeur, de lettres dans des enveloppes timbrées du gouvernement des Etats Unis, à Bagdad et à Matamoros, Mexique.

Pour les prix, &c, s'adresser au bureau,

120 et 122 RUE DE LA COMMUNE.

JOHN S. GRAY, Surintendant Général.
J. J. McKEEVER, Directeur.
8 nov—1m

CHIEN TROUVÉ.

Est entré chez le soussigné, le 26 de ce mois, un chien de Terre Neuve noir, avec le cou, le museau et les quatre pattes blancs. Le propriétaire pourra le réclamer chez le soussigné, en payant les frais. B. OLLÉ, encoig. Trémé et Toulouse, au café.

A VENDRE.

Une des meilleures PHARMACIES de détail du Second District. Elle contient un bon stock et a une excellente clientèle. S'adresser au bureau de l'ABEILLE sous les chiffres L. L. [illegible]

Grocerie à vendre à l'amiable.

GROCERIES A vendre à l'amiable, d'ici au 1er décembre, une grocerie bien achalandée. Les conditions seront libérales. S'adresser sur les lieux, coin Amour et Français.

A PARTIR d'aujourd'hui, monsieur Ernest Mathieu ne travaille plus dans notre maison. Nouvelle Orléans, 26 novembre 1864. 26 nov—3t DUNTZE & Co.

Jambons! Farine! Pommes de terre

80 TIERÇONS JAMBONS sucrés au sucre,
200 barils FARINE superfine et extra,
200 barils POMMES DE TERRE,
100 barils POMMES VERTES,
30 barils PORC RUMPS.
A vendre en magasin et sur la Levée, par
J. B. VANHORN, encoignure Magasin et Poydras
25 nov—4t

PAUL MORPHY,
AVOCAT,
19 PASSAGE DE LA BOURSE, 19
1 nov—1m

G. SCHMIDT,
AVOCAT,
A transféré son bureau au
No. 7 .... rue Carondelet, ... No. 7.
1 nov—1m

Bois de construction.

25,000 pieds planches de cyprès, 1ère qualité, 1 pouce.
?,??? pieds planches cyprès 1ère qualité, 1½ pouce
[illegible]
A vendre par B. SANARENS, 334, Chartres, entre Esplanade et Pauline.
1nov—1m

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR,
200 ..... Rue de Chartres 200
Entre Ste-Anne et Dumaine.

LIBRAIRIE DE A. RALU.

Grand déballage de livres français.

Reçu par les steamers "Morning Star" et "Evening Star" :

Les dernières nouveautés littéraires publiées à Paris, de G. Sand; Paul Féval; Paul de Kock; Michelet; de Foudras; G. Kanelt, et autres.

Ouvrages de sciences : *Astronomie* (ouvrage nouveau illustré 1864); *Physique*; *Chimie*; *Physiologie* et *Anatomie*, avec planches coloriées, expressément préparées pour jeunes étudiants et gens du monde; *Photographie*; *Magnétisme*. *Sur les Arts, l'Industrie, la Photographie* &c. par Louis Figuier; *Maury*; *Boitard*, de Remusat; *Edwards Milne*; *Comte*; *Debay*; *Payen*; *Regnault*; *Lablanchère*; *Monoboron* &c. &c.

Ouvrages de médecine allopathique et homœopathique : Manuels Roret : *Parfumeur*; *Savonnier*; *Chapelier*; *Sellier*; *Chimie appliquée aux arts* et à l'industrie (1863); *Manuel pour gouverner les abeilles* &c.

Ouvrages sur la Cartomancie — le Sortilège — la Mesmérisme—les Songes—Oracle des Dames, — des mille et un amusements de société, — Almanachs des Jeux de Société (1865) et autres.

Grand assortiment des œuvres des *Grands romanciers* : Balzac; Dumas; Sue; Soulié; G. Sand; Féval P. de Kock; Ponson du Terrail; Deplessis X. de Montépin &c.

Pièces de Théâtre—Chansonnettes et Duos comiques avec musique.

Manuel du Cuisinier — do. du Pâtissier.

15nov—6t [LA] E. RALU, 36, rue de Chartres.

Mme CHARLOTTE LEVY,
96 rue du Canal, entre Phillipa et Rampart.

A L'HONNEUR d'annoncer à sa clientèle et aux dames de la Nouvelle Orléans et de la campagne qu'elle vient de rapporter, de Paris, un magnifique assortiment de Dentelles, Garnitures pour robes, Corsets, &c. Comme par le passé, tous les objets qui sortiront de cette maison seront consciencieusement faits pour le goût et les prix seront fixés à leur exécution.

Plusieurs bonnes ouvrières en robes trouveront de l'emploi dans cette maison. 1 nov—1m

Madame Maria Voisin

A l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne que son magasin de

MODES ET NOUVEAUTÉS

est transféré du No 22 au No 32 de la rue de Chartres, au coin de la rue de la Douane. 26 oct—3m

Mme SOPHIE SEEUWS,
53.......Rue Royale..........53

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera l'ouverture de ses nouvelles MARCHANDISES NOUVELLES, le 1er novembre, qu'elle vient de recevoir de Paris et qu'elle vendra au PLUS BAS PRIX de la place :

Un assortiment de CONFECTIONS, de drap et de soie; des Robes cachemire, brodées, velours, des Cols en cachemire, soie, brodés, garnis Guipure; Des Volettes, noires en dentelle, depuis $4; Des Cols en applications à $6; Des Ammeublées [illegible] cachemire avec ouatures, des CHAPEAUX, modèles de Paris, depuis $12; Casquettes en castor et paille, pour jeunes filles, et un grand assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE pour dames.

2 nov—au 29 nov S. SEEUWS, 53 Royale.

Fournitures de Bureau.
E. H. WAGENER,

54, Camp, entre les bureaux du Picayune et du Times.

J'AI fait savoir aux chefs de bureaux et au public en général que j'ai encore dans mon assortiment choisi d'articles de bureau, et que je suis en mesure de vendre à des prix qui donneront la plus entière satisfaction.

E. H. WAGENER. 1 nov—1m

A LOUER OU A VENDRE à des termes avantageux, une grande et belle résidence située rue Annonciation No 200. S'adresser sur les lieux ou au No 20, rue St Charles. 11 nov—1m

Charles Trouilly

A L'HONNEUR d'annoncer à sa clientèle et au public qu'il a transféré son magasin de cheveux et parfumerie, ainsi que son salon de coiffure, du No 100, rue Royale, au No 57 (ancien 63), rue de Chartres, encoignure Bienville. 1nov—6t

Blanchisseuse.

ON a besoin d'une bonne BLANCHISSEUSE et REPASSEUSE. S'adresser au No 91, rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 26nov—3t

Briques à vendre.

A vendre 400,000 briques créoles, par lots, au gré des acheteurs.

S'adresser à A. JACQUET, 31 Vieille-Levée, ou à C. TISLIER. 23nov—1m

HUILES DE LIN, DE CHARBON, &c

HUILE DE LIN	20 barils
HUILE DE LIN CUITE.....	15 barils
HUILE DE CHARBON.........	20 barils
BENZINE.................	15 barils
HUILE DE PALMA CHRISTI	25 barils

Vendu d'être reçu. A vendre par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St. Philippe.
21nov—1m

A. L. SLAWSON. T. P. DAVOS.

SLAWSON & DEVOE,
MARCHANDS DE FARINE,
Foin, maïs, avoine, son, pommes de terre, &c.
Rue des Magasins, No 96, près Poydras.
NOUVELLE ORLEANS

Bernard Turpin,
ENCANTEUR ET NÉGOCIANT COMMISSIONAIRE,
No. 27, rue de la Vieille Levée entre St Louis et Conti. 16 nov—1m

Cours de solfège.
INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX,
Rue Bourgogne, entre Bourbon et Bienville.

MME CAMBIER, professeur de chant, vient d'ouvrir dans l'établissement de Mme DESRAYAUX un cours de solfège auquel les élèves du dehors sont admises. Le cours a lieu trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis de 2 1/2 à 4 heures de relevée. (Prix : toute personne par mois.) 26 nov—1m

Demande d'une bonne.

ON DEMANDE une Bonne Française pour prendre soin d'un enfant de deux ans. Une personne bien recommandée sera une place permanente et de bons gages en s'adressant au bureau de E. MONTEGUT, droguiste au gros, coin Chartres et Conti. 21 nov—1

Louis Grünewald,
Importateur et Marchand de Musique et d'Instruments de musique,

A transporté son magasin du No 26 de la rue de Chartres au grand magasin No 129 de la rue du Canal, (Bâtisse Touro) où il vient de recevoir un assortiment complet

d'instruments de musique de toute espèce PIANOS et ORGUES FRANÇAIS et AMERICAINS.

INSTRUMENTS A CORDES ET EN CUIVRE, TAMBOURS, CORDES, &c.

MUSIQUE ETRANGERE et AMERICAINE, y compris toutes les publications nouvelles.

LOUIS GRUNEWALD, Rue du Canal, No 129—Bâtisse Touro,—ci-devant au No 26 de la rue de Chartres.
15nov—1m

RENE GUTIERREZ
ENCANTEUR,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il a ouvert un BUREAU DE NOUVEAU comme ENCANTEUR pour la Ville et la Paroisse d'Orléans, il est prêt à donner toute son attention à la vente de marchandises, propriétés, meubles, actions de banque, fonds publics, esclaves, &c., &c. Bureau No 214, rue St. Louis, près de la Banque de l'Etat. 8 nov

Poëles. Poeles.

☞ POELES aussi bons que les meilleurs qui se trouvent sur le marché.

BATTERIES DE CUISINE, ARTICLES EN FERBLANC, unis et en relief, à vendre par J. H. KEEP, au coin des rues Canal et Poydras. 16oct—6m

Mocs..Mots—Mocs.
JOHN PELTIER,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il a constamment un grand assortiment de BOIS DE CHAUFFAGE, tels que cypre et autres bois et un grand assortiment de bordeaux en cypre qu'il offre à des prix très modérés. Les ordres sont promptement remplis. JOHN PELTIER, au coin des rues Indépendance et Levée. 3e District.
1nov—1m

AVIS.

TOUTES procurations données jusqu'à ce jour sont révoquées par la présente.
Nouvelle Orléans, 16 novembre 1864. J. COLLON.

AVIS

LA Société qui existait sous la raison sociale de J. COLLON & DENIS est dissoute d'un commun accord depuis le 31 octobre dernier. M. J. COLLON est seul chargé de la liquidation et continuera les affaires pour son propre compte.
Nouvelle Orléans, 16 novembre 1864. J. COLLON. A. DENIS.
17 nov—10t

Entrepot de Tapis,
No. 19....Rue de Chartres.....No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que :
MEDAILLONS, velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et ingrain
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c.,
TOILE CIRÉE de différentes largeurs et qualités.
Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes à escaliers, [illegible], chat-jour, corniches et [illegible], tous offerts à des prix modérés pour du comptant.
?oct. JA. BROUSSEAU & Co

Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangement d'hiver.

Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents. A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir.

(Convoi à vapeur.)

A partir de LUNDI, 3 octobre 1864, les convois partiront comme suit :

—Départ des chars—

DE LA VILLE. DU LAC.
[illegible timetable]

Les passagers qui voudront s'arrêter à la Station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. G. PANDELY, Surintendant.

SANGSUES SUEDOISES

à vendre en gros et en détail, rue Royale Nos 124, chez PAAR & FREDERICKSON. 8sept—1m

Conservez vos Dents,
J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE,
259, RUE DU CANAL,
près de la rue Rampart, (ancienne maison du Dr. Fouvés,) continue à pratiquer exclusivement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 16 nov—1m

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur de marchandises consignées, consignées à nos amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO., à New York. WILLIAM J. REID, Gravier [illegible] Camp. 11nov—1m

Ouvriers-Tailleurs.

ON demande à VICKSBURG, Mississippi, quatre ouvriers tailleurs d'habits pour grandes pièces, plus treize pour pantalons et un pour gilets dont les prix seront payés (suivant) : grandes pièces $3 00, $12 et petites pièces $16; pantalons $3 00 et $3 50; gilets $3 00 et $3 50. Joseph LEROY, Vicksburg, Miss. 11nov—1m

MARCHANDISES D'HIVER.

GROS ET DÉTAIL.

J. LEVOIS & Co.

Par les derniers arrivages nous venons de recevoir un nouvel assortiment de marchandises de choix que nous vendrons

Aux prix les plus bas du marché.

POPELINES unies et brodées,
MOUSSELINES DE LAINE en couleur,
MERINOS ET CACHEMIRES en toutes nuances,
MOUSSELINE DE LAINE 6,4 pour châles,
ALPAÇAS unis et brochés,
FLANELLE blanche et imprimée,
COUVERTES de laine.

200 pièces Indienne française 4/4, à 60 cts.

CHALES TARTAN brodé, CHALES écossais,
PETITS CHALES pour fillettes,
JUPONS tricotés pour enfants,
ZOUAVES et CHALES tricot.

Un magnifique choix de
BALMORALS NOUVEAUX.

1 Caisse POIL DE CHEVRE........ à 50 c.,
1 Caisse POPELINE NOUVEAUTÉ à 75 c.,
ALPACAS NOIRS ET ETAMINE,
ALEPINE, BARPOUR,
DRAP DE DAME pour manteaux,
[illegible] pour enfants.
50 MANTEAUX DE DRAP pour dames, de $15 à $25.
MANTEAUX d'enfants................ de $4 à $8.
BEAUX MANTEAUX DE VELOURS NOIR, de $45 à $60.
GANTS DE PEAU........................ à $1 50.
RESILLES, CORSETS NOUVEAUX,
VOILES LOUP, RUBANS NOUVEAUX, &c., &c., &c.

J. LEVOIS & CO.
Coin Canal et Bourbon.
27nov—6t

de la Nouvelle [illegible]

Nouvelle Orléans, 26 novembre 1864.

L'ÉLECTION annuelle de sept Directeurs de cette Institution, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, au coin des rues Camp et Gravier, le deuxième LUNDI de décembre prochain (le 12) de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi.

16 nov—au 12 déc inc CH. JUMONVILLE, faisant fonctions de caissier

FRANCIS BOUVAIN

VIENT de recevoir de MM. Millaud & Co, de Paris, des collections de leurs intéressantes feuilles

LE JOURNAL LITTERAIRE (DE LA SEMAINE)
LE JOURNAL POLITIQUE (dito)

Rédacteurs.—De Lamartine, Méry, Alph. Karr, Ed. About, Léon Gozlan, Alex Dumas &c. &c.

TIRAGE EN FRANCE, 300,000 NUMEROS.

Tous les romans de ces feuilles sont inédits et apportent au journal.

Ces journaux ont envoyé ici un correspondant qui donnera des nouvelles exactes des événements de la guerre des Etats Unis.

☞ Venez acheter les premiers numéros à raison de CINQ CENTS.

A la Plume de Bronze,
62........RUE BOURBON........62

NOTA—On prendra des abonnements à raison de 5 cts le numéro pour les campagnes à venir. 25 nov—6t

AVIS AUX CONTRIBUABLES
DES PAROISSES
St. Charles, St. Bernard et Plaquemines.

Bureau du Percepteur du Revenu Intérieur des Etats Unis—District de la Louisiane, *Nouvelle Orléans, 18 novembre 1864.*

CONFORMEMENT aux lois du revenu intérieur des Etats-Unis et à la résolution conjointe du Congrès, laquelle est intitulée "Résolution conjointe imposant un droit spécial de revenu", et a été approuvée le 4 juillet 1864, avis est donné à toutes les personnes sujettes à payer un droit ou une taxe, sous l'empire des dites lois et ladite résolution, dans la partie du district de perception de l'Etat de la Louisiane comprise dans les paroisses St Charles, St Bernard et Plaquemines, que le percepteur dudit district a reçu la liste de perception, et compris la liste des contributions spéciales de revenu pour 1864 et 1865, la taxe spéciale de revenu sur l'année 1863, et que les taxes sur les propriétés et les droits désignés dans ladite liste, seront dus et exigibles, [illegible], et ladite taxe spéciale de revenu, et que les droits de taxes ainsi assessés, ont été et devront être payés, que les députés dudit percepteur se tiendront au lieu de perception de ladite paroisse, à la maison de cour de ladite paroisse, les 8, 9, 10, le 16 et le 17 décembre prochain, pour la perception de toutes lesdites droits ou taxes assessés dans la paroisse St Bernard, à la maison de cour de ladite paroisse, le 21 et 22 du présent courant, le 26 et 29 et 30 décembre courant, pour la perception de la partie desdits droits ou taxes assessés dans ladite paroisse Plaquemines, à la maison de cour de ladite paroisse, le 30 novembre courant, les 1, 2, 3, le 7, le 12 et 13 décembre prochain. Et que toutes les personnes qui négligeront de payer lesdits droits ou taxes, ainsi assessés, aux dits jours et places, dans le temps ci-dessus indiqué, seront sujettes à payer DIX POUR CENT DE PLUS sur le montant desdits droits et taxes. Thomas D. Harris a été nommé député du Percepteur et percevra le revenu intérieur dans une division qui comprend les paroisses St Charles et Jefferson. Richardson Gawley a été nommé député du Percepteur et percevra le revenu intérieur dans une division qui comprend les paroisses St Bernard et Plaquemines, [illegible] paroisses d'Orléans située sur la rive droite du fleuve. Les taxes dans lesdites paroisses peuvent être payées à l'improviste au bureau du percepteur dans les heures de bureau. La monnaie courante des Etats Unis et des banques nationales est la seule reçue en paiement des taxes. Les timbres de revenu intérieur seront vendus par lesdits députés du Percepteur.

Wm E. WHITAKER, Percepteur.
20 nov—au 17 déc

Avis aux Contribuables des Paroisses d'Orléans et de Jefferson.

TAXE SPECIALE DE REVENU.

Bureau du Percepteur du Revenu Intérieur des Etats-Unis. District de la Louisiane,

Nouvelle Orléans, 9 novembre 1864.

CONFORMEMENT à une résolution conjointe du Congrès, laquelle est intitulée "Résolution conjointe imposant une taxe spéciale de revenu", et a été approuvée le 4 juillet 1864, avis est donné à toutes les personnes sujettes à payer une taxe ou un impôt sous l'empire de ladite résolution et demeurant dans le district de perception de l'Etat de la Louisiane compris dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson, que le percepteur dudit district a reçu la liste de perception de ladite taxe pour lesdites paroisses, conformément à ladite résolution; que ledits impôts ou taxes ainsi assessés par ladite liste sont dus et doivent être payés; que ledit percepteur s'occupera de la perception de ce qui a été assessé à la Nouvelle-Orléans, à son bureau, à la DOUANE, Nlle Orléans, du 19 au 26 novembre courant; que son député s'occupera de la perception de ce qui a été assessé dans la partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve, à la MAISON DE COUR, à ALGER, le 25 et le 26 novembre courant, le 2 et 3 décembre prochain; que son député s'occupera de la perception de ce qui a été assessé dans la paroisse de Jefferson, à l'HOTEL DE VILLE, à JEFFERSON CITY, le 21 22, 23, 24, 25 et 26 novembre courant; que les personnes qui négligeront de payer lesdits droits ou taxes audit percepteur ou à ses députés, dans le temps spécifié ci-dessus, aux places ci-dessus désignées, seront sujettes à payer DIX POUR CENT DE PLUS sur le montant desdits droits et taxes. Heures de bureau, à la Nouvelle Orléans, de 9 à 3 heures, à Alger et à Jefferson City, de 9 à 2 heures. La monnaie des Etats Unis et des banques nationales est seule reçue en paiement des taxes. WM. E. WHITAKER, percepteur.

11nov—au29nov

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

HOTEL DE VILLE, 21 novembre 1864.

La moyenne du prix de la farine de boulangers, donnée aujourd'hui par les marchands de farine de cette ville, est de $13 10 le baril. Conformément à la dite évaluation, le prix de la farine, pour la semaine prochaine, à partir de dimanche 27 novembre, sera comme suit :

Trente six	onces de	pain pour	20 cents	
Dix-huit	"	"	10	"
Neuf	"	"	5	"

Les boulangers sont requis de n'employer que la meilleure farine du susdit prix par baril, et l'emploi de farine avariée ou de qualité inférieure pour le pain offert en vente dans cette ville est prohibé. Les consommateurs de pain sont requis de donner avis, à la station de police la plus rapprochée, de toute violation de l'susdite ordonnance soit dans le poids soit dans la qualité de la farine.

Par ordre. STEPHEN HOYT, Faisant fonctions de Maire.
D. L. GOMANN, secrétaire. 28nov—3

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. F. VERGE. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est vicié. S'adresser à GAUDOZ Jne, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon. 1 nov—1m

Prets sur gages.

LE soussigné fait des avances d'argent sur dépôt de diamants, montres, or et argent, bijoux, argenterie, instruments de musique, pianos, meubles fins, soieries, velours, et tous autres articles de valeur portative, au Bureau de Prêt de la Louisiane, 46, St-Charles. Entrée privée, 114, Gravier. J. HART. N. B.—On prête à la semaine, sont piastres et plus à la fois. 3nov—1m

A louer dans la rue de l'Esplanade

UNE maison haute admirablement située, ayant un sud, à l'angle des rues Roman et Esplanade. Elle a tous les agréments modernes et sera louée à bas prix à un bon locataire. S'adresser à W. F. CHAPMAN, Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Dorbigny. 24 nov—1m

BANQUE D'AMERIQUE.

Nlle-Orléans, 21 novembre 1864.

L'ELECTION annuelle de treize Directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, mercredi, 21 décembre prochain.

AM. FORTIER, Caissier. 21nov—au21déc

Changement de domicile.

L. N. RICHARD a transféré son magasin du No 79, rue du Canal, au No 69, rue de Chartres, au premier étage.

Il profite de cette occasion pour rappeler à ses clients qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises françaises et anglaises qu'il vendra à des prix minimes sur la ligne d'importation. L. N. RICHARD. 69, rue de Chartres, au premier. 10 nov—1m

Théâtre St-Charles.

Aujourd'hui lundi, 28 novembre, Au Bénéfice de Mlle Zoé, ESMERALDA et L'ESPION FRANÇAIS.

Théâtre de l'Opera.
GRAND CONCERT,
Mercredi, 30 novembre.

La bénéficiaire, jeune personne de cette ville, sera secondée par les amateurs les plus distingués de la Nlle Orléans. 25nov

THE
Atlantic Mail Steamship Company
Pour NEW-YORK, via la HAVANE
Départ, MARDI, le 29 novembre, à 8 heures du matin.

Le steamer à roues, de première classe ARIEL, Commandant S. G. Russell, partira comme ci-dessus du pied de la rue Ste-Anne, touchant à la Havane pour y débarquer la malle et des passagers. Pour fret ou passage (splendides emménagements), s'adresser à D. DE GOICOURIA & CO., Coin Camp et Commune.

Billets de passage jusqu'au Havre par les steamers transatlantiques français et jusqu'en Californie par les steamers de la malle de l'Atlantique. 22nov—au29

Paquebot régulier du samedi—POUR VICKSBURG, NATCHEZ et tous les ports intermédiaires. Le beau bateau à vapeur JOSEPH PIERCE, capitaine P. D. Pratt, commis F. A. Sheeman, partira régulièrement, pendant la saison, à 5 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, agent, Rue Front, No 7. 19nov—

Jours de départ—les DIMANCHES et MERCREDIS à 9 heures du matin. Paquebot régulier de la Côte d'en bas—Deux fois par semaine—Le beau paquebot neuf W. W. CRAWFORD, (en remplacement du Hetty Gilmore) capitaine Brahic Gaud, Julius Trahant et Ambroise Martin, commis, partira de la Nouvelle Orléans pour le Fort Jackson, la Quarantaine, la Pointe à la Hache, l'Anse aux Huîtres et tous les points intermédiaires comme il est ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible] JOHN L. TITUS, Agent. 1er nov—1m

POUR THIBODAUXVILLE, et les points intermédiaires. Le beau bateau à vapeur LAFOURCHE, capt. Pacheco, partira pour les points ci-dessus tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir. Pour fret, s'adresser à bord. 11nov—1m

Jours de départ MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche—Le bateau à vapeur MUSIC, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine Wm King, J. A. Lebarthe, commis, partira de la Nouvelle Orléans pour les points ci-dessus. Il prendra du fret et des passagers pour tous les points de la côte, Donaldsonville, Paincourtville, Napoléonville, Thibodaux et tous les débarcadères sur le Bayou La Fourche, sur la route. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à F. GALLAHER, rue Poydras, No 12 et à JOHN L. TITUS. 1 nov— Au coin des rues Vieille Levée et Bienville.

Jours de départ, tous les DIMANCHES, à 8 heures. POUR LA POINTE A LA HACHE. Pointe à la Hache et tous les points intermédiaires sur la Côte, au dessous de la ville. L'excellent bateau à vapeur ARIZONA, capitaine Alex Queyrouze, fera ses voyages comme paquebot régulier, ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. BRITTON, rue Front No 7. 4 nov—1m

POUR MORGANZA, Bayou Sara, Baton Rouge, Port Hudson et tous les points intermédiaires sur la Côte. Le beau bateau à vapeur BELLA DONNA, capitaine [illegible], partira régulièrement tous les lundis et vendredis, à cinq heures du soir. Un commis sera sur la Levée, au pied de la rue Bienville, tous les lundis jusqu'au vendredi pour recevoir le fret destiné au dit bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. H. LEWIS, 34 Canal. 8nov—1m

Paquebot régulier du MARDI pour VICKSBURG, NATCHEZ, et tous les ports intermédiaires. Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine Geo H. Fraser, Geo. Williams commis, partira régulièrement à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, Agent, Rue Front, No 7. 11 nov—1m

POUR LE HAVRE ET BORDEAUX. Le navire français de 1ère classe et à 3 mâts QUANTANAMO, capitaine Catel, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour ces deux ports sous peu. Pour balance de fret et passage ayant des emménagements supérieurs s'adresser à OSCAR MERCIER & CO, No 17 rue St. Louis. 3nov—10t

POUR NASSAU—Le navire [illegible] courant—Le clipper ATLAS, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira positivement le 30 ... Pour fret ou passage s'adresser à JOSEPH KELLEY, rue Gravier No 7. 27 nov—3

POUR MATAMOROS—La goélette clipper anglaise C. CHAPIN, capitaine Carnes, partira ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. FERNANDEZ & CO. 27 nov

Départ, LUNDI 28 novembre. POUR MATAMOROS—PAQUEBOT EL MIC[illegible]—La goélette anglaise paquebot MISCHIEF, capitaine [illegible], ayant son chargement engagé, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à S. FERNANDEZ & CO., rue de la Vieille Levée No 125.

POUR MATAMOROS—La belle goélette anglaise LIZZIE, capitaine [illegible], ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord, au pied de la rue St. Louis ou à S. FERNANDEZ & CO., rue Vieille Levée No 125.

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise ELIZABETH, capitaine [illegible], ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage s'adresser à J. JOUBLANC, No 33 Passage de la Bourse. 21 nov

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise HELENA, capitaine Bull, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à T. LAVILLEBEUVRE, rue des Magasins. ? nov

PAQUEBOT REGULIER—Ligne du Golfe. POUR MATAMOROS—La belle goélette anglaise HARRIET WOOD, capitaine N. Hanson, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au pied de la rue St Louis ou à S. FERNANDEZ & CO. 21 sept

POUR MATAMOROS—La belle goélette de première classe W. W. WILLIS, capitaine Lagasse, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord au pied de la rue St Louis, ou Chez LAFITTE & FRERE, [illegible] Vieille Levée ou JOSEPH KELLEY.

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise JOHN DOUGLASS, capitaine Jean Bordes, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord au pied de la rue St. Louis, ou au premier. 11nov

POUR MATAMOROS—La belle goélette de 1ère classe [illegible], capitaine H. Warner, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira comme ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à J. JOUBLANC, 33 Passage de la Bourse, au premier.

POUR MATAMOROS—Le beau goélette anglaise RIO GRANDE, neuf et de 1ère classe, capitaine Brier, ayant le chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Pour balance de fret, s'adresser à F. FERNANDE & CO, rue Vieille Levée No 125.

POUR MATAMOROS—Ligne régulière—La goélette anglaise BENJ WILLIS, capt. Campbell, ayant la majeure partie de son fret engagé partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à CORNIBE & LEBLANC, No 260 rue Vieille Levée, entre Ursulines et St Philippe. 18 nov

POUR MATAMOROS.—La goélette JOHN DOUGLAS, capitaine Jean Bordes, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LAZARD & MICHEL, No 186, rue Vieille Levée. 15nov—

POUR VERA-CRUZ—La goélette anglaise FANCY, capt. F. Tio, fine voilière et de première classe, capitaine [illegible], ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à J. JOUBLANC, No. 33, Passage de la Bourse, au premier. 6nov

POUR VERA CRUZ—Ligne régulière—La goélette anglaise, de 1re classe, ADELINE, capt. ...., ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à CORNIBE & LEBLANC, 260, rue Vieille Levée, entre Ursulines et St Philippe. 18nov—

POUR TAMPICO—La belle goélette mexicaine ANTONITA, fine voilière et de première classe, capitaine G. Matel, ayant tout son chargement engagé et à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage (bons emménagements) s'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou à S. FERNANDEZ & Co, rue Vieille Levée, No 125. 11 nov

POUR LAGUNA ET CAMPECHE—La belle goélette mexicaine JACINTO, fine voilière, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu, ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage (magnifiques emménagements) s'adresser au No 3 de la rue St. Louis, au premier. 22nov

Bateaux de la Compagnie des Paquebots de la Malle de la Nlle Orléans.

BEN. FRANKLIN, Capitaine B. Conant. MITTIE STEPHENS, STAR, cap. W. S. Greathouse.

Les susdits bateaux ont formé une ligne régulière pour le commerce de la Côte et font deux fois par semaine à Baton Rouge et tous les ports intermédiaires. Ils partiront comme suit :

Le BEN FRANKLIN, de la N. O. Les lundis / Les jeudis } à 5 h. P. M.	Le MITTIE STEPHENS, de la N. O. Les mardis / Les vendredis } à 5 h. P. M.
Le BEN FRANKLIN, De Baton Rouge. Les mardis / Les vendredis } à 6 h. P. M.	Le MITTIE STEPHENS, De Baton Rouge. Les mercredis / Les samedis } à 6 h. P. M.
Le STAR, de la N. O. Les mercredis / Les samedis } à 5 h. P. M.	Le STAR, de Bat. Rouge. Les jeudis / Les dimanch. } à 6 h. P. M.

Les propriétaires de cette Ligne s'engagent à montrer la plus grande libéralité de manière à satisfaire, sous tous les rapports, les planteurs, les négociants et tous ceux qui voyageront sur leurs bateaux ou leur feront du fret. LES EXPEDITEURS PAR CES BATEAUX PEUVENT SE FAIRE ASSURER A PLUS BAS PRIX QUE SUR LES AUTRES BATEAUX. Pour fret, assurance ou passage, s'adresser à LOUIS C. D'HOMERGUE, Surintendant général, Au Bureau de la Compagnie d'Assurance Manhattan & Phenix, au coin des rues Camp et Commune, ou à JOHN L. TITUS, Agent général pour le fret, au coin des rues Bienville et Vieille Levée, au premier. 18 nov—1m

LE POELE DE CUISINE
CHARTER OAK,

Cuit mieux et consomme moins de bois qu'aucun autre poële.

PLUS de NEUF MILLE de ces Poëles sont employés journellement dans la ville de la Nlle Orléans. Un essai peut faire juger des autres.

Un grand assortiment de poëles de bureau, de salon et de chambre à coucher, toujours en magasin et aux plus bas prix.

Chaque poële est livré sans frais de transport.

RICE BROS & CO, rue du Camp, No 93, près Poydras, rue Tchoupitoulas, No 242, près le marché Ste Marie, rue des Magasins, No 386, près le Magasin Market. 4nov—1m

Restaurant St-Louis
Tenu par HENRI BARTHE,

Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants.
Salons pour noces et repas de famille

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en adjoignant à son restaurant une annexe à MM. les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement. [illegible]

PRESSES MECANIQUES.
LOUIS MARCHAND, imprimeur,
94...Rue Jefferson, près Chartres..94
1 nov—6m

VENTES A L'ENCAN.

Meubles—Meubles.
PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan, lundi 28 novembre, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall, un assortiment général de meubles, armoires, bureaux, bois de lit, buffets, chaises, tables à allonges, sofas, glaces, pupitres, tables, couvertures, tapis, gravures, &c. Conditions : comptant.

Succession de Marie Locoste Lisette—No 2??
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Salle d'encan, rue des Magasins, Nos 27 et 29, coin Gravier.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 15 octobre 1864, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, LUNDI, 28 novembre 1864, à midi—

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Conti, Dorbigny et St Louis, le dit terrain désigné par le No 1 de l'îlet No 6, sur un plan dressé par C. A. Hedin, arpenteur, et portant la date du 17 janvier 1849, [illegible] pieds américain, vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne, sur cent cinq pieds neuf pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus. La vente sera faite par devant A. Mazureau, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Termes et conditions: comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 4 nov—2, 14, 28

Flacons pour pharmacie, portes, installations, &c.
Par W. P. VINCENT, encanteur.

LUNDI, 28 courant, à 11 heures, il sera vendu rue Poydras, coin Camp, au 2d étage—

28 do autres flacons pour droguistes, bouchons de liège, un lot de dame-jeannes, portes, fenêtres, parties pharmacie, chaises, lits, lavabo, 1 caisse sucre, 1 coffre, vérandas vitrée.

Conditions—comptant. 26nov

Pommes de terre et Foin en débarquement du steamer Ariel.

PAR Wm. P. VINCENT, encanteur.

LUNDI, 28 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au wharf du steamer Ariel, vis-à-vis du marché français—
100 barils pommes de terre,
100 bottes de foin.
Conditions : comptant, en billets du trésor

Grande vente de marchandises sèches.
PAR E. HOGER & Co.
JOSEPH HOLZ, encanteur.

MARDI 29 novembre, il sera vendu, à 10 heures, à leur salle d'encan, No 27, rue de la Vieille Levée—
[illegible] lots marchandises sèches, [illegible], étoffes, draps, couvertes, cravates, [illegible], mouchoirs, bas, chaussettes, rubans, et une variété d'autres articles.
Conditions : comptant. 27nov

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur,
Bureau No 29, rue Carondelet.

SERA vendu à l'encan, sur les lieux, au No [illegible] rue Casacalvo, entre Mandeville et Enghien, mardi prochain, 29 novembre courant, à 11 heures de l'après-midi, le mobilier [illegible] qui sera décrit le jour de la vente. Conditions—Comptant. 27nov

Terrains de prix et améliorés, dans le Troisième District.

PAR E. M. JACOBS, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 6.

IL sera vendu, JEUDI 1er décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Champs Elysées, Français, Craps et Marais, ledit terrain à trente pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur [illegible] pieds de profondeur.

Les dites améliorations comprenant une maison basse en bois, ayant deux chambres, avec cuisine ayant deux chambres, cour et dépendances.

Conditions—un tiers comptant, et billets du Trésor.

L'acte de vente pardevant M. A. Barnett notaire public, à frais de l'acquéreur. 27 nov

Le contenu du magasin de meubles de M. Morel—Vente pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
au, Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, lundi, 28 novembre 1864, à 10 heures du matin, rue d'Orléans, entre Bourbon et Dauphine—

Le contenu du susdit magasin, consistant en armoires à glace, bureaux, [illegible], sofas, chaises, tables, meubles de salon, lits, toilettes, matelas et une foule d'autres articles.

Conditions—comptant.

Succession d'Antoine Bonaventure Michel—No 2?,33?

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, mardi 29 novembre 1864, à 10 heures du matin, dans la maison mortuaire, située au coin des rues Champs Elysées et [illegible], en vertu d'un ordre de la Cour Seconde de District de la Nouvelle Orléans, en date du 21 novembre 1864—

Des MEUBLES, de la VAISSELLE, de l'ARGENTERIE, du LINGE &c. &c.

Conditions—comptant. 22 nov

Vente péremptoire d'une propriété de valeur, vis-à-vis la Halle aux Boucheries.

PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.

IL sera vendu SAMEDI 3 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un terrain de mesurant 18 pieds 10 pouces de face à la rue Vieille Levée, sur 85 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, [illegible]. Ensemble une maison en briques à trois étages, No 253 [illegible], et ses dépendances. [illegible] des réparations, y compris [illegible] cuisine en [illegible] bâtisse, ayant une [illegible]. La propriété sera vendue [illegible] un bail de $57 par mois [illegible].

Conditions—[illegible] comptant, [illegible] en billets du Trésor des Etats Unis.

A être par devant Ch. Cavillier, notaire public.

Vacherie.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, encoignure Bienville.

IL sera vendu, mercredi 30 novembre 1864, à une heure, à la vacherie, à l'encoignure des rues Magazin et Champs Elysées.

Neuf belles vaches laitières,
Un taureau, une [illegible] de barils,
Les bidons, [illegible],
[illegible]

Conditions—comptant, [illegible] à 6 mois, [illegible] crédit, [illegible]. 26 nov

Meubles, &c. &c.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

IL sera vendu, mardi 29 novembre 1864, à 10 heures du matin, à la salle d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—

Le contenu de deux établissements de meubles, consistant en armoires, sofas, chaises, lits, bureaux, tables de jeu, [illegible], toilettes, cuisinière en fonte, verrerie, [illegible], ustensiles de cuisine, &c.

Aussi—Un [illegible] à cordes neuves.

Conditions—comptant. 26 nov

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, JEUDI, 1er décembre 1864, à 11 heures du matin, rue St-Louis, entre les rues Claiborne et Robertson—

Seize belles vaches laitières, fraîches et tirées,
Un cheval,
Une charrette à lait et harnais,
Les bidons, les ustensiles de la vacherie, et tout ce qui la concerne, &c. &c.

Conditions—Jusqu'à $300 comptant; au dessus, 3 mois, et au-dessus de $500, six mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 30 nov

A L'ACQUITTÉ ET A L'ENTREPOT,
PAR
T. BAILLY BLANCHARD Jr
37...... VIEILLE LEVEE 37

Vins en barriques.

100......Barriques VINS ORDINAIRES des marques MEDOC ET PAUILLAC.
70......do......VINS DE FAMILLE des marques BOURG, ST LAURENT, ST JULIEN, ST ESTEPHE et MOULIS.
13......do......VINS FINS de PAUILLAC CANTENAC et MARGAUX.
2......do......VIN FIN MONTROSE, 2nd cru du MEDOC.
50......do......VINS BLANCS SAUTERNES et HAUT SAUTERNES.
10......do......VIN BLANC VIEUX, HAUT SAUTERNES.

Vins en caisses.

1?00....Caisses..VINS ROUGES ST JULIEN et LEOVILLE.
300......do......VIN ROUGE CHATEAU BERNONE.
200......do......VINS ROUGES, FINS ET VIEUX de PAPE CLEMENT, LAROSE MEDOC, VRAI ROYAL CANON, GRAND VIN DESMIRAIL MARGAUX.
400......do......VINS BLANCS SAUTERNES et HAUT SAUTERNES.

Vins de Champagne.

500....paniers......CREMANT MOUSSEUX, SILLERY MOUSSEUX de BLEDOR Frères, de BELNAUT et de Bouj et EUGENE PERRIER.
60....Caisses....GRANDS VINS, CARTE BLANCHE, CABINET WINE et BOUZY MOUSSEUX de E. E. PERRIER.
20......do......GRANDS VINS carte et cachet d'or, FLEUR DE SILLERY, de Lecoursan & Lefournier d'Avize.
300 paniers PIPER HEIDSIECK véritable.

Liqueurs assorties, importées.

150 caisses fines, surfines et superfines, de J. LAFAURIE et de ANDRE MOTELAY Fils & Co, de Bordeaux.
25......do......Extra superfines, de CHAUVET FILS, de Bordeaux.
50......do......MARASCHINO EAU DE VIE DE DANTZICK LAU VERTE et LIQUEUR DE RASPAIL.

Anisette importée.

100 caisses, fine, surfine et superfine, de J. LAFAURIE et ANDRÉ MOTELAY Fils & Co, de Bordeaux.
25 caisses de 25 paniers ANISETTE extra superfine de CHAUVET Fils.

Curaçao de Hollande, importé.

200 caisses fin, surfin, superfin et extra.

Eaux de vie, &c.

5 quarts COGNAC J. B. BARRON 1825.
5 do do J A GUERIN 1827.
5 do do PINET CASTILLON 1842.
8 pipes GENIEVRE DE HOLLANDE, de la marque du PALMIER.
10 barils VIEUX BOURBON WHISKY.

Divers.

40 barils VINAIGRE PUR de vin blanc, de Goumard aîné, de Bossé & Co et de Troyeron frères.
35 caisses MOUTARDE [illegible] Dempois, de Bordeaux.
2 do de 10/12 boîtes GIBIERS tête et truffes.
3 do de 10/12 boîtes SAUCISSES truffées.
24 oct—2(?), 21, 4, 7, 11, 14, 18, 21, 25, 28

Nouveaux Médicaments.
Injection et Liqueur

POUR la guérison rapide et infaillible de la Gonorrhée et écoulements de toute nature quelqu'anciens qu'ils soient.

Rob et Sirop Dépuratif.

Pour la prompte guérison des dartres, boutons, ulcères provenant des dernières conséquences des maladies secrètes.

Liqueur anti-rhumatismale

Quelques cuillerées de cette préparation indépendante les douleurs rhumatismales les plus aiguës.

Sirop Pectoral

Contre les rhumes, toux, catharres, enrouements.

Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée, et avec elle disparaissent ces longues nuits de souffrance et d'insomnie.

A vendre par E. BATTIER, pharmacien, Coin Dauphine et St Pierre. 5oct—3m

AVIS.

LE public est notifié que je révoque par les présentes, toute procuration que j'ai donnée jusqu'à ce jour à qui que ce soit.

Nlle Orléans, le 17 novembre 1864. LOUIS TESSIER. 18nov—3t et 26

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches et Vêtements,
PAR HOFFMAN & MARKS.
S. S. ZALNICKER, encanteur,
Salle d'encan, rue de Chartres, No 3?.

LUNDI, 28 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—Flanelles imprimées et Opéra, flanelles rouge, blanche, jaune et bleu, unies et croisées, draps noirs et en couleur, mouchoirs, jupes, tweeds, draps beaver, couvertures grises et couvertures de drap noir, cravates, [illegible], bonnets, caleçons, camisoles, [illegible], indiennes françaises et américaines, bonneterie, orlondiens, &c. &c. 300 lots de vêtements de choix.

30 lots—reste d'un magasin de détail, comprenant un des plus beaux assortiments qui aient jamais été offerts. La vente est sans réserve.

Grande vente importante de magnifiques meubles en noyer et en bois de rose, sortis des célèbres manufactures de la ville, belles glaces françaises, beaux tapis de Bruxelles et médaillon, magnifiques rideaux brocatelle et dentelles, porcelaine, verrerie, faïence et plaqué, candélabres, literie, &c.

PAR MONTGOMERY & BROS,
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi, 30 novembre, à 10 heures précises, à la résidence, rue Tremé, entre les rues Dumaine et [illegible], le contenu de ladite résidence, comprenant beaux meubles de salon et de chambres à coucher, en noyer et en bois de rose, glaces françaises, beaux tapis, magnifiques rideaux en brocatelle et de dentelle, porcelaine, verrerie, faïence et plaqué, argenterie, literie, lustres, [illegible] et becs à gaz, &c. &c. &c.

Un beau piano Pleyel, [illegible].

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 26 nov

Charbon—Charbon

Partie du chargement de la goélette Henrietta—Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu mardi 29 novembre, à 1 heure, au pied de la rue Calliope [illegible]—
200 tonneaux charbon Egg,
217 do do white Ash.
Conditions: comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 27 nov

Charbon—Charbon.

PAR MONTGOMERY & BROS.,
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu lundi, 28 novembre, à 1 heure, dans le chantier situé au pied de la rue Calliope, au fond de la [illegible]—
[illegible]
Conditions—comptant, [illegible]. 26nov

Vente de beaux meubles en bois de rose et en acajou, tapis riches de velours et de Bruxelles, grande literie, verrerie, [illegible] pour cause de départ.

PAR MONTGOMERY & BROS.
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu LUNDI, 28 novembre, à 10 heures du matin, à la résidence, coin des rues Colisée et Jackson,—TOUT LE CONTENU de ladite résidence. Beaux meubles de salon, [illegible], meubles de chambres à coucher, [illegible], [illegible] rideaux de dentelle, &c.

—EGALEMENT—

Un beau piano Pleyel, [illegible] barouche de famille [illegible].

Conditions : Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 27nov—2

COTON — COTON.
100 balles coton à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY & BROS.
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

LE sera vendu, MARDI, 29 novembre, à 1 heure, au magasin, coin de la rue du Camp No ?—
[illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 27nov—3

Vente pour cause de départ.

Beaux Meubles en acajou et en noyer, Armoire à glace, Tableaux, Cannevelle à Liqueur, Tables à marbre, Toilette riche, Verrerie, Vaisselle, tapis et Batterie Ustensiles de cuisine, &c.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur.
Bureau, No 214 rue Royale.

LUNDI prochain, 28 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à la [illegible], rue Marais, No 214, entre St Louis et Toulouse, [illegible] le mobilier, consistant en armoires, armoire à glace, lits [illegible], bureau, [illegible], tables, [illegible] et une foule d'articles [illegible].

—AUSSI—

UN BEAU TAPIS A MEDAILLON (BRUXELLES). Conditions: comptant. 26nov

Meubles.

Vente pour cause de départ.

PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau, coin Conti et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, lundi, 28 novembre 1864, à 11 heures du matin, dans la maison rue Ste Anne, entre Bourgogne et Remparts—

Armoires, bureaux, lits, chaises, tables, [illegible], toilettes, [illegible], ustensiles de cuisine, et quelques autres articles de ménage.

Aussi, un PIANO PLEYEL de 7 oct.

Conditions—comptant, en billets ayant cours.

Succession de M. C. Pallet.—No. 2??5.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau, Encoignure Conti et Passage de la Bourse.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du [illegible] novembre 1864, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, JEUDI, 29 décembre 1864, à midi, les propriétés suivantes dépendantes de ladite succession, savoir :

Un lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Dauphine, Bourbon et St Pierre, [illegible] plan, [illegible] 6 pieds de face à la rue Toulouse, sur 31 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, [illegible], ensemble les bâtisses et améliorations [illegible] dessus, [illegible]. Conditions: [illegible] comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Robert Golden vs Josephine Tuyer.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No [illegible]—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, le SAMEDI 10 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, la propriété suivante dont description suit :

VINGT TERRAINS situés dans cette Paroisse, au-dessus de la ville de Carrollton, dans une portion de terre [illegible] désignée sous le nom de [illegible] sur un plan dressé par Wm T. Thompson, et déposé au bureau de James Graham, notaire public.

Les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir : Les Nos de CINQ à [illegible], tous deux inclusivement, sont contigus et mesurent chacun trente un pieds sept pouces de face à l'Avenue Atlantic, sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Le No DIX forme l'angle de l'Avenue Atlantic et de la rue Elvira, et mesure trente un pieds sept pouces de face à l'avenue Atlantic, de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Le No TREIZE forme l'angle de l'Avenue Pacific et de la rue Elvira, et mesure trente un pieds sept pouces de face à l'Avenue Pacific, sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Les Nos de QUATORZE A VINGT TROIS tous deux inclusivement sont contigus et mesurent chacun trente un pieds sept pouces de face à ladite Avenue Pacific, sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Les Nos de VINGT QUATRE forme l'angle de l'Avenue Pacific et de la rue Burthe et mesure trente un pieds sept pouces de face à ladite Avenue Pacific, sur une profondeur et façade à la rue E. [illegible] de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Lesdits terrains font partie d'une grande portion de terre acquise de Percy Varret par la susdite dame L. T. Cal [illegible] et devant notaire public, en cette ville, en date du 1er mai 1858.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite du demandeur par acte au rapport de James Graham, notaire public en cette ville, en date du 1er de novembre 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans
8 nov—dec 7, 14, 24, 31

LOUISIANA ACADEMY.
Institution dirigée par M. A. Forrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134 entre Dauphine et Bourgogne.

☞ Les prix varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.

☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hopital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1nov—1m

Institution A. Darrot,
— POUR LES DEUX SEXES—

148 } RUE ROYALE, Entre St Pierre et Toulouse } 148

☞ Chaque département a son entrée et ses classes particulières.

☞ Pour les conditions, s'adresser à l'institution. 1 nov

Institut St-Charles
Dirigé par Mme C. MACÉ.

Pensionnat et Externat pour les Demoiselles
104......RUE BOURBON......104
En face de l'Opéra.

CETTE Institution, transférée dans une des plus vastes maisons de la ville, peut aujourd'hui recevoir un plus grand nombre de pensionnaires. Le local vient d'être disposé de manière à satisfaire à toutes les exigences d'un établissement de ce genre; la cour est vaste, les [illegible] ombragées, les classes sont bien aérées et parfaitement [illegible].

Les professeurs attachés à cette Institution sont toujours choisis parmi les meilleurs de la ville. M. [illegible], ancien professeur de l'Université à Paris, est, depuis plusieurs années, chargé des cours d'Histoire et de Littérature.

S'adresser à l'Institut pour avoir des prospectus.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275......RUE DAUPHINE.......275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, jours et heures des classes. [illegible]

INSTITUTION LOCQUET.

Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles
Rue du Camp No 199 et 201, entre Julia et St Joseph

LA réouverture des classes de cette institution a eu lieu lundi 5 septembre.

Mme Le Roy compte sur le zèle de ses élèves pour faire leur rentrée au jour indiqué, afin qu'elles puissent jouir du grand bénéfice d'un cours complet de leurs études. Elle a la satisfaction d'annoncer aux parents de ses élèves et aux familles, qu'elle a obtenu le concours [illegible] de son établissement; il lui est permis de recevoir un grand nombre de pensionnaires.

☞ Pour renseignements s'adresser au local de l'institution, où des prospectus seront délivrés.

ALFRED BOULIGNY, encanteur
Rue Carondelet, No 2?

S'OCCUPE des ventes de propriétés foncières, de meubles et fait des ventes en [illegible]